

Horaires des prières
Fajr : 04h45 Dohr : 12h49
Asr : 16h29 Maghreb : 19h24 Isha : 20h47

Iftar : 19h24
Imsak : 04h33

MÉTÉO

Alger	: 16°	14°
Oran	: 16°	12°
Annaba	: 21°	14°
Béjaïa	: 12°	10°
Tamanrasset	: 34°	15°

www.dknews-dz.com

MAROC

L'Algérie condamne énergiquement les assassinats commis par le Maroc contre des civils de trois pays de la région

P. 24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Présentation du projet de loi fixant les modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle

P. 24

AFFAIRE DU GROUPE BENAMOR

Sellal et Ouyahia condamnés respectivement à 5 et 4 ans de prison ferme

P. 24

DANS UNE RENCONTRE AVEC LES CADRES ET LES PERSONNELS DE LA 1^{ère} RÉGION MILITAIRE

Chanegriha appelle les jeunes à sauvegarder l'indépendance de la Nation et sa souveraineté

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué mardi à Blida que chaque génération "a son combat" et que le combat de la jeunesse de l'ANP, et à travers eux les jeunes de toute l'Algérie, est de "poursuivre la marche et de sauvegarder l'indépendance de la Nation et sa souveraineté". "Je suis profondément convaincu que chaque génération a son combat, si celui de vos pères et grands-pères était de libérer nos terres des affres du colonialisme, et si celui de vos frères et camarades était de faire face au terrorisme barbare, alors le vôtre, vous la jeunesse de l'ANP, et à travers vous les jeunes de toute l'Algérie, est de suivre la voie et de sauvegarder l'indépendance de la Nation et sa souveraineté, ce qui représente un combat de conscience par excellence", a-t-il affirmé lors d'une rencontre avec les cadres et les personnels de la 1^{ère} Région militaire, lors de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par les personnels des unités relevant de ladite Région.

P. 3



FORMATION PROFESSIONNELLE

Merabi : «une nouvelle stratégie pour s'adapter aux besoins en main d'oeuvre»

P. 4

ALGÉRIE-OPEP

Le pétrole algérien s'est apprécié de 21,09 dollars en mars (Opep)

P. 6

RAMADHAN

Une alimentation équilibrée favorise les bienfaits du jeûne

P. 10

SANTÉ

ALZHEIMER
Ce que votre façon de marcher révèle sur votre santé

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 FINALE ALLER)
CR Belouizdad-WA Casablanca, ES Sétif-ES Tunis : les Algériens pour une option

P. 21



AUDIOVISUEL

L'ARAV convoque la directrice de la chaîne Echourouk

P. 16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

16 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine (MDN)

P. 24

MÉTÉO

Pluies orageuses sur le Nord du pays jusqu'à vendredi matin



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas du Nord du pays jusqu'à vendredi, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis mercredi par les services de l'Office national de la météorologie.

Les wilayas du Centre concernées par ce phénomène de niveau de vigilance "orange", sont: Médéa, Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdes, Nord de M'Sila, Blida, Alger et Tipaza, où les quantités de pluies estimées varieront entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm durant la validité de ce BMS, en cours jusqu'à jeudi à 09H00.

Les wilayas de Bejaïa, Jijel, Skikda, Constantine, Mila, Batna, Sétif et Bordj Bou Arreridj seront également touchées par cette activité pluvio-orageuse, dont la validité s'étend de mercredi à 12H00 au jeudi à 12H00 au moins, avec des quantités de précipitations estimées entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm.

Les wilayas de Tlemcen, Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Ain Defla, Tissemsilt, Relizane, Mascara, Sidi Bel Abbès, Saida et Tiaret seront, pour leur part, affectées par ces pluies durant la période allant du jeudi à 03H00 au vendredi à 03H00.

Les quantités de pluies sur ces wilayas sont estimées entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 70 mm.

BISKRA

Séisme de 4,2 degrés selon le CRAAG



Un séisme de 4,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré mercredi vers 7h03 près de Biskra, annonce le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG).

Le tremblement de terre a été localisé à un kilomètre au nord-est de la localité de Meziraa, dans la wilaya de Biskra, ajoute-t-on de même source.

TIZI-OUZOU

Un mort et un blessé dans une collision entre deux véhicules

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée mercredi matin lors d'un accident de la route à l'entrée Ouest de la ville de Draa Ben-Khedda, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, rapporte un communiqué de la Protection civile.

L'accident, une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule léger s'est déroulé vers 2h du matin.

Les victimes, respectivement âgées de 36 et 21 ans ont été évacuées vers la polyclinique de la ville de Draa Ben-Khedda, ajoute la Protection civile qui exhorte à la prudence sur les routes.

ALGER CENTRE

Chute mortelle d'une adolescente du 19^e étage d'un immeuble



Une adolescente âgée de 13 ans est décédée mardi soir suite à une chute du 19^e étage d'un immeuble situé dans la commune d'Alger-Centre, indiquent les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Mardi soir, aux environs de 21h00, une adolescente âgée de 13 ans a fait une chute mortelle du 19^e étage d'un immeuble situé au Boulevard Colonel Krim Belkacem dans la Commune d'Alger Centre, a déclaré à l'APS, le lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé d'information à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Le corps de la victime a été transféré par les agents de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital de Mustapha Pacha, a ajouté la même source.

TAMANRASSET

Deux morts dans un accident de circulation sur la RN-55



Deux personnes ont perdu la vie dans un accident de circulation, survenu mardi dans la soirée sur la RN-55, dans la région de Silet (140 km du chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset), a rapporté mercredi la cellule de communication de la Protection civile de Tamanrasset.

L'accident s'est produit suite au dérapage et au renversement d'un véhicule tout terrain à 80 km de la daïra de Silet en allant vers Tin-Zaouatine, causant la mort sur le coup de deux personnes (30 et 35 ans) dont les corps ont été transférés vers la polyclinique de Silet, a précisé la source.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale sur les circonstances de cet accident.

BOUMERDES

Trois morts et un blessé dans un accident de la route à Cap Djinet

Trois personnes sont mortes et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu mardi soir dans la commune de Cap Djinet, à l'Est de la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit peu avant le Four, vers 19h, sur la Route nationale N 24 dans la région de Ouled Ghnim, suite à une collision entre deux véhicules utilitaires, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Hocine Bouchachia. Les trois victimes de cet accident, décédées sur le coup sont âgées de 58 à 68 ans. Le blessé âgé de 36 ans a qui les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers soins sur place a été évacué vers l'hôpital de Bordj Menail et sa vie n'est pas en danger, a-t-on ajouté de même source.

ALGÉRIE - MALAISIE

M. Belmehdi reçoit l'ambassadeur de Malaisie



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la République de Malaisie en Algérie, Faizal Razali, avec lequel il a examiné les moyens de la coopération entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a reçu l'ambassadeur malaisien dans le cadre d'une visite de courtoisie qui a permis aux deux parties de passer en revue "les relations étroites liant les deux pays frères et les voies et moyens de les renforcer dans le domaine religieux", précise la même source.

MASCARA

Saisie de viandes rouges impropres à la consommation



Les services de police de la sûreté de daïra de Tizi (Mascara) ont saisi récemment 4,88 quintaux de viandes rouges impropres à la consommation, a-t-on appris mardi dans un communiqué émanant de la cellule de la communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'informations à propos de la commercialisation de la viande rouge de qualité douteuse, les services de police ont arrêté un véhicule précédemment signalé dont la fouille a permis de découvrir la quantité de viandes rouges ne répondant pas aux conditions d'hygiène et de stockage, a indiqué la même source.

Après inspection par un vétérinaire, il a été confirmé que les viandes saisies sont impropres à la consommation humaine.

Toutes les procédures légales nécessaires ont été prises, en collaboration avec les services compétents pour détruire la quantité de viandes rouges saisies, de même que des mesures judiciaires à l'encontre du propriétaire de la marchandise.



DANS UNE RENCONTRE AVEC LES CADRES ET LES PERSONNELS DE LA 1^{ÈRE} RÉGION MILITAIRE Chanegriha appelle les jeunes à sauvegarder l'indépendance de la Nation et sa souveraineté

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué mardi à Blida que chaque génération "a son combat" et que le combat de la jeunesse de l'ANP, et à travers eux les jeunes de toute l'Algérie, est de "poursuivre la marche et de sauvegarder l'indépendance de la Nation et sa souveraineté".

"Je suis profondément convaincu que chaque génération a son combat, si celui de vos pères et grands-pères était de libérer nos terres des affres du colonialisme, et si celui de vos frères et camarades était de faire face au terrorisme barbare, alors le vôtre, vous la jeunesse de l'ANP, et à travers vous les jeunes de toute l'Algérie, est de suivre la voie et de sauvegarder l'indépendance de la Nation et sa souveraineté, ce qui représente un combat de conscience par excellence", a-t-il affirmé lors d'une rencontre avec les cadres et les personnels de la 1^{ère} Région militaire, lors de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par les personnels des unités relevant de ladite Région. Il a ajouté que "c'est un combat de conscience des plus dangereux, dans la mesure où il se tient à des niveaux immatériels, à l'image de la pensée et des valeurs, et sur le terrain de l'espace virtuel et intellectuel, au sein duquel sont employées les armes non conventionnelles, et où l'ennemi, souvent invisible et détenant des moyens d'influence sur la conscience individuelle et collective, est difficile à combattre, notamment dans un contexte d'une mondialisation dévastatrice". "La bataille d'aujourd'hui est d'autant plus difficile que nous vivons une époque où les événements s'accélèrent et les concepts se confondent, alors que les valeurs et les principes se sont dissout", a-t-il indiqué, ajoutant que "la trahison est ainsi



devenue un point de vue, l'abandon d'un ami en temps difficiles une perspicacité, et l'alliance avec l'ennemi contre le frère une politique éclairée. Ce qui était hier honni et rejeté est aujourd'hui admis, voire applaudi". Le Général de Corps d'Armée a tenu, en cette occasion, à exhorter les jeunes à "s'armer de conscience, de savoir et de dévouement dans le travail et à serrer les rangs afin de remporter cette bataille et honorer la confiance placée en eux par leur peuple et être à la hauteur des exigences requises pour préserver le legs des Chouhada de notre Glorieuse Révolution et du devoir national".

Il a appelé les jeunes à "assimiler les enjeux de cette bataille difficile, mais pas impossible, de comprendre ses dessous et de bien vous y préparer, en vous armant de conscience, de savoir et de travail assidu, tout en œuvrant, jour et nuit, à réunir toutes

les capacités disponibles et à serrer les rangs, afin de remporter cette bataille dangereuse, relever ses défis et faire face à toutes ses formes militaires et psychologiques".

"Ce n'est qu'ainsi que vous pourriez être à la hauteur de la confiance de notre peuple, et au niveau des exigences requises pour préserver le legs des Chouhada de notre Glorieuse révolution de libération et celui des martyrs du devoir national, tombés aux champs d'honneur, pour que l'Algérie demeure, sous la conduite de Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, prospère et grande dans le concert des nations", a-t-il fait valoir.

À l'issue de cette rencontre, le Général de Corps d'Armée a émis un ensemble d'orientations et de recommandations qui visent, dans leur ensemble, à "rehausser le degré

de vigilance et à sécuriser les différentes structures publiques, permettant ainsi aux citoyens d'accomplir leur devoir de jeune dans un climat de sécurité et de quiétude". Cette visite s'inscrit dans la dynamique des visites aux diverses composantes de l'Armée nationale populaire. Le Général de Corps d'Armée, à l'entame de sa visite et après la cérémonie d'accueil par le Général-major Ali Sidane, Commandant de la 1^{ère} Région militaire, a observé un moment de recueillement à la mémoire du héros Chahid M'hamed Bouguara, Commandant de la Wilaya I Historique, dont le siège du Commandement est baptisé en son nom. Le Général de Corps d'Armée a, par la suite, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du Chahid et a récité la Fatiha du Saint Coran sur son âme et sur celles de nos vaillants Chouhada.

APN

Boughali reçoit une délégation parlementaire du Niger

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a reçu, mardi, une délégation parlementaire du Niger, conduite par le président du Groupe Parlementaire d'amitié "Niger-Algérie", Khalil Oumarik, qui lui a remis un message de son homologue le Président de l'Assemblée nationale, Seyni Oumarou.

M. Boughali a mis en avant, à l'entame de cette rencontre, "les relations fraternelles et de bon voisinage qui lient les deux pays, marquées par la convergence des vues sur les questions bilatérales, internationales et régionales d'intérêt commun", a précisé le communiqué de l'APN. Le président de la chambre basse du Parlement a également mis l'accent sur le rôle des parlementaires dans le développement de ces relations à travers les deux groupes d'amitié, appelant à utiliser ces mécanismes pour encourager les échanges parlementaires multiformes, ajoute le communiqué. Par ailleurs, M. Boughali a souligné les efforts déployés pour promouvoir les échanges commerciaux et économiques entre les deux pays, passant en revue, dans ce contexte, l'importance du projet de gazoduc transsaharien, qui "renforcera les relations économiques et bénéficiera à de nombreux pays africains".

La coopération bilatérale qui couvre plusieurs domaines, tels que l'agriculture, la défense, les mines, ainsi que l'enseignement supérieur, "connaîtra un saut qualitatif après le démarrage de l'exploitation énergétique, dans le cadre des accords conclus par les sociétés (Naftal) et (Sonatrach) avec les autorités nigériennes", a-t-il estimé. Pour sa part, le président de la délégation nigérienne a transmis les salutations du président de l'Assemblée nationale de la République du Niger à son homologue, M. Boughali, exprimant "la gratitude de son pays pour les aides de l'Algérie au Niger".

Il a également salué le rôle "central et pivot" de l'Algérie dans le maintien de la stabilité et de la sécurité de la région du Sahel, évoquant le rôle "efficace" des parlementaires dans "la promotion des canaux de dialogue et de réconciliation dans la région, notamment à travers des visites mutuelles et la coordination dans différents fora", ajoute la même source.

RELIGIONS

La culture islamique repose sur le dialogue et la coexistence inter-religieux (Ghلامallah)

Le président du Haut Conseil Islamique (HCI), Bouabdellah Ghلامallah a affirmé, mardi à Alger, que la culture islamique reposait principalement sur le dialogue et œuvrait à "la consécration de la coexistence et la tolérance entre les religions et les cultures". Invité de la deuxième édition du Forum de la pensée culturelle islamique organisée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, M. Ghلامallah a précisé que "la culture islamique est basée principalement sur le dialogue et œuvre à la consécration de la coexistence et la tolérance entre les religions et les cultures".

Dans son intervention intitulée "la coexistence et les valeurs humaines", M. Ghلامallah a mis en avant la nécessité du dialogue pour le règlement des crises urgentes dans un mode dominé par les médias, les TIC, le flux d'informations et la mixité des cultures. M. Ghلامallah a évoqué les différentes formes d'agression et les pressions économiques exercées sur les peuples musulmans, ainsi que la position intégriste qui a favorisé l'instabilité dans le monde par la diffusion des cellules du terrorisme et l'assassinat des innocents et aussi bien dans les communautés occidentales que musulmanes. Il a expliqué que "cette détérioration est issue de l'échec des solutions proposées par les réformateurs puisque ce sont des solutions non objectives". Après avoir relevé que la pensée islamique retient la notion de "droit et devoir", M. Ghلامallah a indiqué que "le non respect de l'application de ce principe inaliénable a entraîné un dysfonctionnement dans la cohésion et l'attachement de la société, d'où la corruption dans la société".

FORMATION PROFESSIONNELLE

Merabi : «une nouvelle stratégie pour adapter les programmes aux besoins en main d'oeuvre»

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé mardi à Alger que le secteur avait adopté une nouvelle stratégie pour l'adaptation de ses programmes aux besoins de l'économie nationale en main-d'œuvre qualifiée.

Présentant la politique du secteur devant la Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Merabi a expliqué que "dans le cadre de la poursuite du processus de réforme engagé pour améliorer la qualité de la formation, le secteur a adopté une nouvelle stratégie basée principalement sur l'orientation du système de la formation vers l'adaptation de ses programmes aux besoins de l'économie nationale en main-d'œuvre qualifiée".

La réalisation de cet objectif passe, poursuit le ministre, passe par "le renforcement du partenariat", rappelant en ce sens que "24 conventions-cadres ont été signées au cours de l'année 2020/2021, dont 1.498 conventions au niveau local, et l'adaptation des offres de formation aux besoins locaux, à travers l'élaboration de plans de formation pour les wilayas".

Par ailleurs, le ministre a souligné que le secteur compte plus de 1 200 établissements de formation avec une capacité d'accueil de 700 000 places pédagogiques, et que le nombre total de stagiaires pour la rentrée d'octobre 2021 était 558 000 stagiaires, ajoutant que le nombre des établissements de formation professionnelle privés agréés, a atteint fin décembre dernier, 727 établissements de formation. Il a également rappelé les programmes de formation destinés aux personnes handicapées, en particulier physiques, où le secteur contribue, à travers la qualification, à l'intégration de cette catégorie dans la vie socio-professionnelle, dans les centres régionaux de formation spécialisés dans l'accueil de cette catégorie, situés dans les wilayas de Laghouat, Alger, Skikda, Boumerdes et Relizane.

Le système de la formation professionnelle est composé de secteurs privé et public, a-t-il rappelé, ajoutant qu'il a pour mission de dispenser une formation aux jeunes désireux d'acquies des compétences en sus de couvrir les besoins du marché de l'emploi.

Dans le même contexte, M. Merabi a mis en avant l'engouement des jeunes

pour les métiers de l'informatique, hôtellerie, restauration et tourisme. D'autres s'orientent vers des formations de courte durée en agriculture, agroalimentaire, apiculture et la transformation des huiles pour créer ensuite leurs start-up, a ajouté le ministre.

Un programme de formation en entrepreneuriat a été mis en place au profit des stagiaires en fin cycle, outre "la maison d'accompagnement et d'insertion qui se veut un espace d'information et d'orientation en entrepreneuriat", a mis en avant M. Merabi.

Concernant l'adaptation du cadre législatif, M. Merabi a dévoilé "l'élaboration prochaine d'une série de textes juridiques et réglementaires qui revêtent une priorité pour l'activité du secteur". Le ministre a relevé certains domaines prioritaires que le secteur compte initier à court terme à l'instar de l'installation de l'observatoire de la formation et de l'enseignement professionnels qui se chargera des activités stratégiques prospectives et de la consolidation du partenariat et des relations intersectorielles en matière d'élaboration et de la régulation de la politique nationale de la formation professionnelle.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Présentation du projet de loi modifiant et complétant le Code de procédure civile et administrative

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté mardi devant les membres de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi modifiant et complétant le Code de procédure civile et administrative.

Dans son exposé, le ministre a expliqué que la proposition de nouvelles dispositions s'inscrit dans le cadre de "l'adaptation de la loi aux dispositions de la Constitution, notamment celles prévoyant la création de tribunaux administratifs d'appel dans le cadre de la consécration du principe du double degré de juridiction".

Le texte prévoit également l'installation de tribunaux de commerce spécialisés dans le but "d'adapter les dispositions du Code de procédure civile relatives à la justice commerciale au développement commercial enregistré au double plan national et international avec ce qu'il implique comme litiges complexes nécessitant des spécialistes".

Le projet de loi en question dispose d'"une révision des dispositions relatives à la justice ordinaire ou administrative", en l'occurrence des dispositions complémentaires du cadre juridique inhérent aux juridictions administratives stipulées dans la loi organique relative à l'organisation judiciaire et au découpage judiciaire.

Ainsi, le Code de procédure civile et administrative a été complété par de nouvelles dispositions définissant la compétence des tribunaux administratifs et des tribunaux administratifs d'appel et les procédures qui y sont appliquées.

Il prévoit, dans ce cadre, "la généralisation de la compétence des tribunaux administratifs pour englober les affaires dans lesquelles les instances publiques nationales et les organisations professionnelles sont parties".

Le tribunal administratif d'appel à Alger est, de son côté, chargé de "statuer en premier ressort sur les affaires d'annulation, d'interprétation et d'appréciation de la légalité des décisions administratives rendues par les autorités administratives centrales, les instances publiques nationales et organisations professionnelles nationales".

Conformément aux dispositions de la Constitution, le projet propose que "ces affaires soient tranchées par une décision susceptible d'appel devant le Conseil d'Etat, et ce, compte tenu de l'importance de ces décisions dans le travail administratif et organisationnel". Il propose aussi une révision des compétences du Conseil d'Etat en tant que partie de cassation et régulateur des affaires des autorités judiciaires et administra-



tives. Il définit également les procédures de pourvoi en cassation à l'instar de la Cour suprême en ce qui concerne les autorités judiciaires ordinaires.

Le projet propose également plusieurs amendements relatifs à la détermination des modalités de règlement des conflits en matière de compétence entre les juridictions administratives et l'adoption des mêmes dispositions en vigueur dans la justice ordinaire notamment en matière de représentation par un avocat en stipulant qu'elle est obligatoire devant les tribunaux administratifs d'appel et le Conseil d'Etat, outre son annulation auprès des tribunaux administratifs.

Par ailleurs, le projet de loi propose de simplifier les procédures de correction des erreurs matérielles survenant dans les jugements rendus par les juridictions afin d'alléger la charge sur les citoyens. En vertu de ce texte, les tribunaux administratifs d'appel devront établir des rapports annuels sur leurs activités et celles des tribunaux administratifs, lesquels seront transmis au Conseil d'Etat en vue de leur exploitation

dans l'élaboration de son rapport annuel qui sera soumis au Président de la République.

Concernant la révision des dispositions relatives aux affaires commerciales, l'amendement fondamental consiste en la création de tribunaux de commerce spécialisés parallèlement aux sections du commerce existantes actuellement au niveau des tribunaux, et la répartition de la compétence entre eux conformément à un critère objectif, à savoir la nature de l'affaire. Selon le texte de loi, ces litiges portent sur les litiges en lien avec la propriété intellectuelle, les sociétés commerciales notamment les différends entre associés, dissolution et liquidation des sociétés, la faillite, le règlement des litiges des banques et des établissements financiers avec les commerçants, les contentieux maritimes et du transport aérien, les assurances et les litiges du commerce international.

Le projet de loi propose que ces litiges soient tranchés au niveau des tribunaux de commerce qui seront créés par voie d'organisation au niveau des pôles commerciaux et industriels, tandis que les litiges simples relèveront des prérogatives des sections de commerce au niveau des tribunaux.

Dans les deux cas, il sera fait appel des décisions rendues par les tribunaux de commerce spécialisé ou les sections de commerce devant les chambres administratives des cours.

Le ministre a précisé, à ce propos, que la répartition de la compétence de cette manière vise à "permettre à la justice commerciale de s'acquitter efficacement de son rôle en matière de commerce et d'investissement, ce qui contribuera à la concrétisation de la sécurité judiciaire requise dans l'amélioration du climat des affaires et du commerce".

Le projet prévoit également le règlement à l'amiable et il a été procédé, dans ce cadre, au maintien de la médiation judiciaire, désormais obligatoire non soumise à l'acceptation des parties comme c'est le cas actuellement.

Il s'agit également de renforcer l'introduction des moyens électroniques dans toutes les étapes devant les juridictions administratives à travers notamment l'enrôlement des requêtes, la notification des décisions et la rédaction des mémoires par voie électronique, ce qui allégera les déplacements et augmentera l'efficacité de la justice.

Les projets de loi relatifs à la gestion des espaces verts et aux règles applicables aux zones franches soumis aux commissions spécialisées

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), réuni mardi, a soumis aux commissions spécialisées, deux projets de loi relatifs à la gestion des espaces verts et aux règles générales applicables aux zones franches, a indiqué un communiqué de cette instance législative.

Le bureau de l'APN a tenu mardi, sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de l'APN, une réunion au début de laquelle le projet de loi modifiant et complétant la loi 07-06 du 13 mai 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, ainsi que le projet de loi définissant les règles générales applicables

aux zones franches, ont été soumis", précise le communiqué. Le bureau a examiné, par la suite, les questions orales et écrites déposées à son niveau, et décidé de transmettre au gouvernement celles qui remplissent les conditions légales. L'ordre du jour de la réunion a porté également sur l'examen des demandes présentées par un nombre de commissions permanentes pour l'organisation de missions d'information et de journées parlementaires et d'étude, ainsi que la fixation d'une nouvelle date pour l'organisation de deux journées parlementaires programmées auparavant, selon le même la source.

Hani reçoit une délégation du groupe parlementaire d'amitié "Niger-Algérie"

Le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Hani a reçu, mardi, une délégation du groupe parlementaire d'amitié "Niger-Algérie", conduite par son président Khalil Oumbarik, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Niger en Algérie, M.



Hani a affirmé que les deux pays "sont unis par des relations historiques et d'amitié et attachés à renforcer ces liens par davantage de coopération dans divers domaines et la coordination autour des questions d'intérêt commun". Au niveau parlementaire, il a indiqué que l'installation du groupe parlementaire d'amitié avec l'Assemblée nationale du

Niger se veut "un pas important contribuant à la promotion de la coopération bilatérale à de hauts niveaux". Le président de la Commission a passé en revue les efforts de l'Algérie après l'élection du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "l'édification d'une Algérie nouvelle basée sur la bonne gouvernance et le res-

pect des libertés individuelles et collectives notamment après la révision de la Constitution qui a renforcé le rôle de la société civile, la femme et les jeunes", présentant également un aperçu de la composante actuelle de l'APN. Le président du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Niger", Zenani Boudjemaâ, a, pour sa part, souligné que cette visite de la

délégation nigérienne "réaffirme la profondeur des relations d'amitié solides et fortes liant les deux pays".

"Cette visite sera une opportunité pour mettre la lumière sur une série de questions d'intérêt commun", a-t-il dit, exprimant son souhait de "voir cette visite ouvrir de nouvelles perspectives pour approfondir l'échange dans plusieurs domaines". Le président du groupe parlementaire "Niger-Algérie" a, de son côté, expliqué que "cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations fortes liant les deux pays à plus d'un titre", ajoutant que l'objectif auquel aspire la délégation, outre l'échange des visites et des expertises, consiste à "préparer le terrain à la visite officielle du président du Parlement nigérien en Algérie dans les prochains jours".

EXPLOSION DE GAZ À BORDJ BOU ARRERIDJ 120 habitations inspectées

Les membres de la commission de contrôle technique constituée à Bordj Bou Arreridj, suite à l'explosion de gaz survenu jeudi dans une maison de la cité 5 juillet, ont inspecté 120 habitations situées dans les alentours de l'incident, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

La même source a indiqué que les autorités locales, à leur tête le wali Mohamed Benmalek, ont constitué une commission de contrôle technique pour recenser les constructions endommagées et les classer en fonction de l'ampleur des dégâts, en vue de les prendre en charge conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud au cours de sa visite à la wilaya. Selon la même source, 120 constructions situées aux alentours de l'accident ont été inspectées et classées en fonction du degré de dégâts occasionnés, soit en rouge, orange ou vert, en vue de les prendre en charge dans le cadre de l'opération d'indemnisation des sinistrés.

La même source a ajouté que 10 habitations ayant subi d'importants dégâts ont été recensées et leurs propriétaires ont été invités à choisir la formule de prise en charge durant toute la période de réparation des dégâts, en optant soit pour la location temporaire d'une maison ou en demeurant dans leurs habitations pendant les travaux de réfection.

Les services de la wilaya ont également indiqué que le wali a donné des instructions concernant le renouvellement de la canalisation principale de gaz naturel de la cité 5 juillet comme l'ont réclamé ses habitants, tandis que les équipes techniques spécialisées poursuivent l'opération de contrôle des divers réseaux avec des équipements très développés.

Par ailleurs, des équipes mobiles composées de psychologues continuent d'effectuer des visites sur le site de l'explosion pour la prise en charge psychologique des sinistrés, sous la supervision des Directions de l'action sociale et de la santé, a-t-on noté.

Une cellule composée de représentants des divers secteurs a été créée pour prendre en charge les sinistrés de cet accident, qui a causé la mort de 10 personnes et fait 16 blessés, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, qui a ordonné également d'ouvrir une enquête sur cet incident et d'en révéler les résultats une fois achevée, rappelle-t-on.

TAMANRASSET Projet de revêtement de la route reliant Izerzène et Taghemout

Un projet de revêtement de la route reliant les villages d'Izerzène et Taghemout dans la wilaya de Tamanrasset sur 30 km sera lancé prochainement, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

La route reliant les villages d'Izerzène et Taghemout se trouve sur l'axe menant de Tamanrasset vers le site touristique de l'Assekrem sur 80 km, sachant que le reste de la distance gardera son aspect de piste sablonneuse afin de préserver le caractère touristique de cette région, a-t-on précisé.

Le projet devra faciliter la circulation des personnes et des biens, concernant les villages d'Izerzène et Taghemout et les localités environnantes, et



contribuera ainsi à l'amélioration des pres-

tations socioéconomiques et à leur désen-

clavement, a souligné la source. Des orientations ont été données pour la réalisation de locaux et d'espaces commerciaux au niveau de l'intersection à l'entrée de la bourgade d'Izerzène menant vers le site de l'Assekrem, en plus de permettre à une trentaine de jeunes de la région de bénéficier de formations, avec la contribution des secteurs de la Formation professionnelle et du Tourisme, les habitant à exercer de petits métiers et prestations pour les touristes.

BLIDA

Plus de 400 employés du secteur de l'Education nationale titularisés

Le secteur de l'Education de la wilaya de Blida a intégré 405 employés exerçant dans le cadre des contrats de pré-emploi dans des postes permanents depuis le début de l'opération en 2021, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'éducation.

"Les services de la Direction de l'éducation nationale, de concert avec la direction locale de l'emploi, ont procédé à l'intégration, dans des postes permanents, de la totalité des détenteurs de contrats de pré-emploi, au nombre de 405, dans le cadre de la mise en œuvre de la première instruction présidentielle de l'année dernière, por-

tant sur l'intégration de cette catégorie dans leurs postes de travail", a indiqué à l'APS la directrice de l'Education nationale, Sadja Ghachi. La dernière liste d'employés de cette catégorie, au nombre de 23, est actuellement en cours d'installation dans leurs postes permanents, a-t-elle précisé.

La répartition des employés intégrés se fera selon leurs diplômes universitaires en tant qu'administrateurs pour les titulaires de diplômés en Droit et en Sciences économiques, conseillers d'orientation pour les titulaires de diplômés en Sciences sociales,

et d'autres ont été installés en tant que professionnels du secteur.

A noter que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait émis, l'année dernière, une instruction pour l'intégration de la totalité des détenteurs de contrats pré-emploi (CPE) dans des postes permanents. Il avait également donné des instructions, lors du conseil ministériel de cette semaine, pour la titularisation de tous les employés du secteur de l'Education nationale, exerçant dans le cadre des CPE, avant la fin du mois de mai prochain.

SOUK AHRAS

Plusieurs projets en cours pour renforcer le secteur de la Santé

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya de Souk Ahras à l'effet de renforcer le secteur de la Santé et éviter aux patients les déplacements pour effectuer des soins dans les wilayas d'Annaba et Constantine, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de la Santé.

Les travaux ont été ainsi engagés au début de cette année pour la réalisation dans la commune de M'daourouch d'un hôpital de 120 lits dont le gel a été levé, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la Santé, Khemissi Goudjili.

Prévu sur un terrain de quatre (4) hectares, la réalisation dans la commune de M'daourouch d'un hôpital de 120 lits a mobilisé une enveloppe financière de 2,358 milliards DA avec un délai de réalisation de 30 mois, a affirmé M. Goudjili, précisant que le projet de cet hôpital fait suite à "une demande insistante de la population".

Il sera également procédé "prochainement" au lancement d'autres pro-

jets, dont le gel a été également levé, notamment un hôpital de 60 lits dans la commune de Haddada, un autre de 120 lits au chef-lieu de wilaya, un hôpital psychiatrique dans la commune d'Oum Laâdhaïm et un hôpital de 120 lits à Sédrata pour remplacer l'ancien hôpital qui ne satisfait plus aux normes requises, a-t-on indiqué.

Deuxième plus grande agglomération de la wilaya, Sédrata a bénéficié de deux projets de réalisation d'un pavillon consacré aux urgences médico-chirurgicales et d'un centre d'hémodialyse, a ajouté le directeur local de la Santé.

Par ailleurs, pour assurer l'encadrement en agents paramédicaux, la wilaya a également bénéficié du projet de réalisation d'une Ecole de formation paramédicale, a souligné M. Goudjili qui a précisé que parallèlement aux travaux, l'acquisition des équipements médicaux nécessaires a été programmée. Dans ce même contexte, un scanner a été récemment mis en

service à l'hôpital régional alors que d'autres appareils similaires seront "prochainement" réceptionnés à l'hôpital Kaârar Sebti et l'hôpital Ibn Rochd du chef-lieu de wilaya, l'hôpital Houari Boumediène de Sédrata et l'hôpital "1er novembre 1954" à Taoura, a ajouté la même source.

Il sera également procédé "prochainement" au lancement des travaux de réaménagement et de réaménagement de 20 polycliniques fonctionnant selon le système de permanence, conformé-

ment à l'instruction du ministère de tutelle.

Des établissements hospitaliers et des cliniques du secteur privé sont, en outre, en cours de réalisation, dont un établissement sanitaire spécialisé en chirurgie générale et dans les urgences médicales prévu à Sédrata, d'une capacité de 30 lits, avec deux salles de chirurgie, une plateforme technique intégrée (laboratoire et radiologie) et un service de gynécologie-obstétrique, a ajouté le directeur de la Santé de la wilaya de Souk Ahras.

SOUK AHRAS

15 cas de brucellose bovine à Sédrata

Un foyer de 15 cas de brucellose bovine a été enregistré dans une exploitation agricole de la commune de Sédrata (Souk Ahras), a-t-on appris mardi auprès de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

L'inspecteur vétérinaire, Ahmed Mekitaa, a précisé à l'APS que ce foyer, signalé dans une exploitation agricole de la commune de Sédrata, a été confirmé hier lundi suite aux résultats des analyses des échantillons sanguins prélevés sur 62 vaches laitières de cette exploitation.

Les analyses ont ainsi confirmé l'infection de 15 vaches sur les 62 bovins sur lesquelles des prélèvements ont été effectués, a indiqué le même responsable, affirmant que les mesures nécessaires ont été immédiatement mises en œuvre par l'émission d'un ordre d'abattage obligatoire des vaches contaminées.

L'inspecteur vétérinaire a souligné qu'après l'abattage obligatoire des bêtes malades, l'éleveur présentera un dossier à la Direction des services agricoles en vue d'être indemnisé, conformément à la législation vétérinaire en vigueur. Le même responsable a également assuré que la vaccination contre la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants se poursuit dans la wilaya de Souk Ahras jusqu'à la mi-avril courant.

SÉTIF

49 forages et 6 puits en cours de réalisation

Quarante-neuf (49) forages et six (6) puits destinés à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) à Sétif sont en cours de réalisation, notamment dans certaines communes qui connaissent un manque d'eau, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Ces nouveaux ouvrages hydrauliques qui devraient être réceptionnés "avant la fin de l'année 2022", contribueront à répondre aux besoins des citoyens en matière d'eau et à l'extension des surfaces agricoles irriguées, en particulier dans les localités à caractère agricole, ont indiqué les mêmes services.

Ces ouvrages s'ajouteront à sept (7) forages d'un débit de 100 litres par seconde et à trois (3) puits d'un débit de 16 litres par seconde, réceptionnés en janvier dernier à travers 10 communes des zones Nord et Sud de Sétif, dont Ain Kebira, Mezoung, Ouled Adouane, Ouled Si Ahmed et Beni Aziz. Pour rappel, le secteur des ressources en eau à Sétif a connu un bond qualitatif ces dernières années et a taillé la "part du lion", dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) et du budget de wilaya, afin d'éliminer les points noirs et renforcer l'approvisionnement en eau potable dans toutes les communes de la wilaya qui compte plus de 2 millions d'âmes.

Dans ce même contexte, et au cours de l'année 2021, plus de 90% du budget des PCD a été réservé à la concrétisation d'opérations visant l'amélioration de l'AEP, ont relevé les services de la wilaya qui ont fait état d'une amélioration relative enregistrée l'été précédent en matière d'alimentation en eau potable dans cette wilaya".

Aussi, 11 puits d'un débit de 111 litres par seconde ont été réceptionnés fin 2021, à travers un certain nombre de localités, en plus de quatre (4) puits d'un débit de 67 litres par seconde, ce qui a contribué, a-t-on noté, à répondre aux "besoins croissants de la population dans ce domaine".

Il a été procédé aussi à la réalisation de quatorze (14) réservoirs d'eau d'une capacité de 2.100 et 2.500 m³ dans différentes communes de la wilaya de Sétif, a fait savoir la même source.

Les réseaux d'alimentation en eau potable de la wilaya s'étendent sur 7.735 km, a-t-on ajouté, rappelant que le taux de couverture en eau est évalué à 94%, selon les dernières statistiques établies par les services des ressources en eau.

La wilaya de Sétif dispose actuellement de 753 ouvrages pour le stockage d'eau d'une capacité globale de 390.

MASCARA

12 millions m³ d'eau supplémentaires pour les barrages

Les barrages alimentant la wilaya de Mascara se sont renforcés d'un apport d'eau supplémentaire de 12 millions de mètres cubes à la faveur des précipitations enregistrées ces derniers jours dans la région, a-t-on appris mardi du directeur des ressources en eau, Bessayah Halim.

La quantité d'eau accueillie par le barrage de Ouizert (commune d'Ain Fekkane) a atteint 4 millions m³,

alors que celui de Bouhanifia a reçu 6 millions m³ et le barrage de Chorfa 2 millions m³.

Les précipitations enregistrées dans la région ont permis, les derniers jours, d'augmenter le volume d'eau dans les barrages précités à 36 millions m³, soit un taux global de remplissage de 19%, selon le même responsable. Ces infrastructures alimentent onze communes de la wilaya

de Mascara en eau potable, selon M. Bessayah qui a ajouté que la quantité d'eau stockée actuellement dans ces barrages permet de sécuriser les besoins de la population durant l'été prochain.

La quantité de pluie enregistrée dans la wilaya de Mascara a dépassé, dans les dernières semaines, une moyenne de 160 millimètres.

BANQUE D'ALGÉRIE

Le gouverneur s'entretient avec la présidente du Comité monétaire et financier international

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Ros-thom Fadli, a tenu une réunion par visioconférence avec la présidente du Comité monétaire et financier international (CMFI) du FMI, Nadia Calvino, indique lundi un communiqué de BA.

Cette réunion entre dans le cadre de la préparation de la plénière du CMFI, le 21 avril prochain à Washington. La réunion s'inscrit, également, dans l'ordre d'une série d'entrevues que Mme Calvino, également ministre espagnole des Affaires économiques et de la Transformation digitale, a entamées avec les membres du Comité, afin de se présenter et partager les points de vues sur "la conjoncture économique mondiale et les récents développements géopolitiques et leurs répercussions sur le plan macroéconomique notamment sur la stabilité financiers et les prix des produits de base", ajoute-t-on dans le même texte.

M. Fadli s'est entretenu avec Mme Calvino en sa qualité de représentant de la circonscription comptant, l'Afghanistan, l'Algérie, le Ghana, l'Irak, la Libye, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie au sein du Comité monétaire et financier international (CMFI) du FMI. Le CMFI donne des avis et fait rapport au Conseil des gouverneurs du FMI concernant la surveillance et la gestion du système monétaire et financier international, notamment la manière de réagir aux événements qui risqueraient de perturber le système.

Il examine aussi des propositions du Conseil d'administration visant à modifier les statuts et offre des avis sur toute autre question dont peut le saisir le Conseil des gouverneurs. Bien qu'il ne dispose pas de pouvoir de décision officiel, le CMFI est devenu dans la pratique un instrument essentiel pour l'orientation stratégique des travaux et des politiques du FMI. Le CMFI se réunit en général deux fois par an, en septembre ou en octobre lors de l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale et du FMI, et en mars ou en avril avant les réunions de printemps. Pour chaque réunion, le directeur général élabore un projet d'ordre du jour qui est examiné par le Conseil d'administration, approuvé par le président du CMFI et adopté de manière formelle par le Comité pendant sa réunion.

A l'issue de ses réunions, le CMFI publie un communiqué qui résume ses vues. Ces communiqués orientent le programme de travail du FMI pendant le semestre qui conduit à l'assemblée ou aux réunions de printemps suivantes.

BLIDA

Exportation de la première cargaison de carton recyclé vers l'Inde

Une première cargaison de carton estimée à 130 tonnes a été exportée vers l'Inde, a-t-on appris mardi auprès de l'entreprise publique de gestion des Centres d'enfouissement technique (CET) de Beni Merad (Blida). "L'entreprise publique de gestion des CET de Blida prévoit l'exportation de 450 tonnes de carton recyclé vers l'Inde, dans le cadre de sa première opération d'exportation, depuis sa création", a indiqué à l'APS son directeur Djaâfar Abdallah Lhadj.

La première phase de cette opération a eu lieu, aujourd'hui mardi, avec l'exportation d'une première cargaison de 130 tonnes, avant son parachèvement dans les deux prochains jours. Sachant que cette opération prévoit le fret de 25 conteneurs de carton par mer, a précisé le responsable de l'entreprise.

L'entreprise publique de gestion des CET de Blida compte également exporter, dans une 2ème étape, d'autres quantités de cartons et de plastique collectés dans le cadre des actions de valorisation des déchets recyclables, a ajouté Djaâfar Abdallah Lhadj.

"L'exportation du plastique interviendra, l'année prochaine, après expiration du contrat liant l'entreprise avec un investisseur local", a-t-il précisé. A noter que l'entreprise de gestion des CET de Blida a réalisé, en 2021, pas moins de 100 millions de DA de bénéfices sur l'opération de recyclage des déchets, tels que le carton, le plastique et le fer, représentant une hausse de l'ordre de 10 %, comparativement à l'année d'avant. Lors de sa récente visite au niveau de l'entreprise, la ministre de l'Environnement, Samia Moualif, avait salué les efforts consentis par les travailleurs et les responsables de cet établissement, qui "ne se contentent pas d'éliminer les déchets, mais œuvrent, en plus, à les exploiter en tant que matériaux générateurs de richesse", a-t-elle souligné.

ALGÉRIE-OPEP

Le pétrole algérien s'est apprécié de 21,09 dollars en mars (Opep)

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 21,09 dollars en mars dernier, soutenus par des fondamentaux solides du marché pétrolier et les inquiétudes d'une perturbation des approvisionnements, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dans son rapport mensuel publié mardi.

La moyenne mensuelle des prix du brut algérien est passée ainsi de 100,71 dollars/baril en février dernier à 121,80 dollars en mars, soit une hausse de 20,09%, selon la même source.

Cette hausse place le Sahara Blend à la 1ère position parmi les bruts de l'Opep les plus chers au mois de mars. Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La hausse du Sahara Blend intervient dans un



contexte de flambée des prix sur le marché mondial en mars, soutenu notamment par "des fondamentaux solides du marché pétrolier et les inquiétudes concernant une éventuelle pénurie im-

portante d'approvisionnement en pétrole dans un contexte de tensions géopolitiques en Europe de l'Est", selon l'Organisation. Le prix moyen du panier de l'Opep (ORB) a augmenté de 19,53

dollars (+20,8%) par rapport au mois de février (93,95 dollars) pour s'établir à 113,48 dollars/baril en mars. Pour leur part, les pays de l'Opep ont produit 28,557 millions de barils par jour (Mb/j) en mars, contre 28,500 Mb/j en février, soit une hausse de 57.000 baril/jour, selon des sources secondaires. Quant à la demande mondiale de pétrole pour 2022, l'Organisation indique que "pour 2022, la croissance de la demande mondiale de pétrole est révisée à la baisse de 0,5 mb/j pour s'établir à 3,7 mb/j, reflétant principalement la révision à la baisse de la croissance économique mondiale".

ALGÉRIE-AFRIQUE

Un forum africain sur l'investissement et le commerce prévu en mai à Alger (CAAD)

Un Forum africain sur l'investissement et le commerce est prévu les 11 et 12 mai prochain à Alger sous le thème "L'Afrique, c'est l'avenir", a annoncé le Directeur général du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAD). Amine Boutalbi. Cet événement, qui se tiendra sous forme d'exposition, ateliers, tables rondes ainsi que de rencontres BtoB et BtoC, vise la vulgarisation des opportunités de commerce et d'investissement dans le continent et d'impulser les échanges et le partenariat interafricains, a-t-il souligné lors d'une rencontre, organisée lundi soir par le

Centre, regroupant des ambassadeurs africains accrédités en Algérie, des opérateurs économiques et des experts. La rencontre "offrirait une plateforme aux pays participants pour présenter les avantages comparatifs de leurs pays respectifs et d'explorer les opportunités d'investissement, de commerce et de partenariat", a-t-il ajouté.

Les participants ont notamment débattu sur les capacités des produits algériens d'accéder aux marchés africains afin de relever le défi d'atteindre l'objectif de 7 milliards d'exportations hors hydrocarbures en 2023. Intervenant à cette

occasion, les ambassadeurs présents ont fait part du rôle central de l'Algérie dans la promotion de l'investissement en Afrique, en l'invitant à partager son expertise notamment en matière d'exploitation des hydrocarbures, tout en affichant la volonté de leurs pays respectifs à fournir toutes les facilitations nécessaires pour encourager l'accès des produits algériens à leurs marchés. L'accent a été également mis sur l'importance de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour booster l'échange commercial et le partenariat entre les pays africains.

ENERGIES RENOUVELABLES

Signature d'une convention de coopération entre le CEREFÉ et le BNEDER

Une convention de coopération a été signée, mardi, à Alger, entre le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), et le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER), portant sur la coopération technique relative aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique pour un développement rural durable.

Selon un communiqué du CEREFÉ, cette convention a été signée au siège du BNEDER sis à Bouchaoui, par le Commissaire du CEREFÉ, Noureddine Yassaa et le directeur général du BNEDER, Khaled Benmohamed, représentant et le ministre de l'Agriculture et du développement Rural au Conseil d'administration du CEREFÉ. Cette convention, signée en présence des cadres des deux institutions, entre dans le cadre du développement des relations de coopération institutionnelle, a précisé la même source.

La convention a pour objet la coopération technique relative aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique pour un développement rural durable. Ainsi, la coopération entre les deux institutions portera essentiellement sur l'élaboration des études visant la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les activités agricoles, pastorales

et d'élevages, la promotion et vulgarisation des usages et applications des ressources renouvelables dans l'agriculture (pompage solaire, biomasse, géothermie, chauffage, éclairage solaire) ainsi que sur l'élaboration de cartographies nationales permettant de superposer les besoins énergétiques des activités agricoles avec les gisements en énergies renouvelables. La convention de coopération vise également l'éla-

boration des cartographies générales multicouches intégrant aussi bien l'occupation du sol pour l'agriculture, le potentiel hydrique, la distribution des gisements solaire, éolien ou géothermique, ainsi que la répartition des réseaux électriques et gaz naturel sur le territoire national et l'élaboration d'un cadastre solaire en Algérie par le Système d'Informations géographiques (SIG), a ajouté le CEREFÉ. "La signa-

ture de cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement visant le renforcement de la sécurité alimentaire du pays et l'encouragement de l'utilisation des énergies renouvelables dans les secteurs stratégiques tel que celui de l'agriculture, notamment dans les zones sahariennes et montagneuses et celles situées loin du réseau électrique", a-t-on souligné de même source.

MOSTAGANEM

1000 quintaux de pomme de terre de saison commercialisées

La Chambre d'agriculture de la wilaya de Mostaganem a, en coordination avec les producteurs de pommes de terre de saison, approvisionné les marchés de solidarité ouverts durant le mois du Ramadan avec environ 1.000 quintaux de ce produit, a-t-on appris mardi. Le secrétaire général de la chambre, Abdallah Toutati a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que l'opération, lancée dimanche et qui s'achèvera jeudi prochain, vise à approvisionner ces espaces commerciaux en ce tubercule de large consommation à des prix variant entre 70 et 80 DA le kilogramme. Jusqu'à présent, les marchés de solidarité de la cité "5 juillet 1962", de la localité de Salamandre dans la commune de Mostaganem et les communes de Hassi Mameche et de Stidia sont approvisionnés à raison de 100 qx de pommes de terre de saison. Une opération qui sera généralisée mercredi pour inclure les communes de Sidi Ali, Sidi Lakhdar et Achaacha, a-t-il fait savoir. Cette opération, qui permet de rapprocher

l'agriculteur du consommateur, coïncide avec le lancement de la campagne de récolte de ce produit saisonnier, qui vise cette année plus de 11.000 hectares de superficies plantées, notamment dans le plateau de Bouguirat, Sirat et les plaines de l'Ouest de la wilaya. Les premières récoltes sur 686 hectares avec un rendement de 300 qx à l'hectare ont permis d'approvisionner les marchés nationaux, régionaux et locaux avec plus de 200 000 qx, a indiqué la cheffe de service régulation de la production et appui technique à la direction du secteur Aouicha Bouras, dans une déclaration à l'APS. Pour rappel, les autorités locales ont procédé en ce mois du ramadan à la création de 16 marchés de solidarité dont 3 marchés à la ville de Mostaganem, deux autres à Ain Tédelés et un marché à Hassi Mameche, Stidia, Sour, Kheireddine, Sayada, Bouguirat, Sirat, Mesra, Sidi Lakhdar, Sidi Ali, Achaacha pour garantir une abondance des produits de large consommation à des prix raisonnables.

PÉTROLE

Le Brent progresse à 105 dollars

Les prix du pétrole poursuivaient timidement leur hausse mercredi, après avoir bondi de plus de 6% dans les échanges de la veille, la crise ukrainienne faisant ressurgir des craintes quand à l'approvisionnement en or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin prenait 0,34% à 105,00 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en mai grappillait quant à lui de 0,25% à 100,85 dollars. Bien que les deux références du brut aient reculé par rapport à leur sommets pluriannuels atteints début mars, les prix sont toujours en hausse de plus de 35% pour le Brent et 34% pour le WTI depuis le début de l'année.

"Le pétrole repart à la hausse alors que les inquiétudes concernant l'approvi-



sionnement refont surface dans le contexte du conflit incessant en Ukraine" ont commenté des analystes. "Il devient également évident

que la libération prévue de 240 millions de barils par les pays membres de l'AIE ne contribuera pas à résoudre le déséquilibre entre

l'offre et la demande, ce qui soutient également les prix", ont ajouté les analystes.

"Le marché tente de prendre en compte le risque de sanctions occidentales sur le pétrole russe ainsi que l'amélioration des perspectives économiques de la Chine avec la levée des restrictions à Shanghai", ont expliqué les analystes. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a, mercredi toutefois, revu en légère baisse la demande mondiale de pétrole en raison des confinements en Chine.

La demande mondiale révisée en légère baisse (AIE)

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu mercredi en légère baisse la demande mondiale de pétrole en raison des confinements en Chine, et s'est vue rassurante sur l'équilibre du marché malgré la crise ukrainienne.

"Les nouvelles mesures contraignantes de confinement en raison de cas de Covid en Chine ont entraîné une révision à la baisse de nos attentes en termes de demande globale de pétrole au deuxième trimestre 2022 et pour l'ensemble de l'année", indique l'AIE dans son rapport mensuel. Elle indique avoir "révisé à la baisse ses prévisions pour la demande chinoise en pétrole pour mars de 730.000 barils par jour, de 925.000 pour avril et 690.000 pour mai, le nombre de cas de Covid et les mesures pour contrôler l'expansion de la pandémie ayant été plus sévères qu'attendu", alors que le pays impose des confinements très stricts en raison de la résurgence de contaminations, qui pénalisent lourdement l'activité économique dans la région de Shanghai. L'agence estime ainsi que 220 millions de personnes ont été concernées en mars par "une forme

de forte restriction à la mobilité", et souligne que les confinements "ralentissent l'activité économique" dans les secteurs du transport logistique en camions ou celui des cargos, le volume de ces derniers ayant chuté d'un tiers depuis la mi-mars à Shanghai, qui est "le plus grand port du monde".

En conséquence, l'AIE indique que son estimation de la demande mondiale en pétrole a été abaissée de 260.000 barils par jour (b/j) par rapport à son précédent rapport mensuel, et est désormais attendue à 99,4 millions de barils par jour en 2022, soit en hausse de 1,9 mb/j par rapport à 2021.

Du côté de la Russie - plus gros exportateur mondial - sa production devrait baisser en moyenne de 1,5 mb/j en avril, puis de près de 3 mb/j en mai en raison des sanctions internationales, estime l'AIE. "Alors que certains acheteurs, plus particulièrement en Asie, augmentent leur achats de barils russes à des prix fortement réduits, les clients traditionnels réduisent" leurs achats, note le rapport. Mais "malgré les perturbations en Russie", l'AIE estime que "la

baisse attendue de la demande, les augmentations régulières de production de la part des membres de l'Opep+ ainsi que des Etats-Unis et d'autres pays non membres de l'Opep+, et le fait que les pays membres de l'AIE vont puiser massivement dans leurs réserves, devraient éviter qu'un fort déficit se produise" et "devraient réussir à équilibrer le marché". Le 6 avril dernier, les pays développés membres de l'AIE ont annoncé qu'ils allaient puiser 120 millions de barils supplémentaires dans leurs réserves pour tenter de calmer les cours secoués par la crise ukrainienne. De son côté, Joe Biden s'est engagé à puiser plus de 180 millions de barils dans les réserves stratégiques américaines. Cependant, prévient l'AIE, en termes de "perspectives économiques", "des risques significatifs demeurent" notamment en raison de la crise ukrainienne qui "continue d'avoir un impact fort sur les flux de marchandises, les prix, l'inflation et les devises", ou encore "la reprise dans le secteur aérien qui progresse légèrement plus lentement que prévu".

BOURSES

Les marchés en léger repli après l'inflation aux Etats-Unis

Les marchés ont terminé en léger repli mardi, après la publication de l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis, qui a certes encore progressé, mais dans lequel les investisseurs ont préféré voir quelques signes d'espoir.

L'inflation américaine s'est encore accélérée en mars, atteignant son plus haut niveau depuis 1981, à 8,5% sur un an, contre 7,9% en février, en raison principalement de la hausse des prix de l'essence qui ont bondi avec la guerre en Ukraine. Toutefois, les investisseurs retiennent notamment que l'inflation dite sous-jacente, qui exclut les prix de l'énergie et de l'alimentation, a ralenti par rapport à février, à 0,3% contre 0,5%.

Mais dès lundi soir, la Maison Blanche avait averti d'un niveau "extraordinairement élevé", de l'inflation, faisant reculer les indices américains lundi. La Bourse de New York, qui avait bien commencé la séance mardi malgré cette forte inflation américaine, a inversé sa course et terminé en repli avant le début de la saison des résultats d'entreprises qui commence mercredi avec les banques.

L'indice Dow Jones, qui avait pris plus de 1% en matinée, a perdu 0,26%. Le Nasdaq, à dominante technologique, a reculé de 0,30% et le S&P 500 a cédé 0,34%. En Europe, les Bourses ont fini dans le rouge mais ont repris du terrain par rapport au début de séance. Paris a reculé de 0,28%, Londres de 0,55%, Francfort de 0,48% et Milan de 0,33%.

MONNAIES

Le dollar en hausse face à l'euro

Le dollar, qui profite de la volonté de la Fed de lutter contre l'inflation, atteignait mercredi un record en un mois face à l'euro, en deux ans face à la livre et en deux décennies face au yen. Mercredi matin, l'euro se stabilisait (+0,06% à 1,0834 dollar pour un euro) après avoir reculé à 1,0812 dollar, un plus bas en un mois, proche du seuil de 1,08 dollar plus franchi depuis mai 2020.

L'euro s'échange désormais autour du niveau qu'il avait atteint au début de la crise ukrainienne, a indiqué Matthew Ryan, analyste. La perspective de l'impact que le conflit aura sur l'économie de la zone euro, empêchant la Banque centrale européenne (BCE) de durcir sa politique monétaire pour faire face à l'inflation, pèse sur la monnaie unique. La Réserve fédérale américaine (Fed) a quant à elle signalé sa volonté de remonter rapidement ses taux et de limiter son programme de rachats d'actifs, les Etats-Unis étant moins directement affectés par le conflit. "Les investisseurs surveilleront la réunion de la BCE demain pour voir si la présidente Christine Lagarde va essayer de requinquer la monnaie", a ajouté M. Ryan.

La livre britannique se stabilise à 1,3002 dollar (+0,01% à 1,3002 dollar) après avoir sombré à un niveau plus vu depuis octobre 2020 à 1,2974 dollar plus tôt dans la séance.

L'inflation a accéléré en mars au Royaume-Uni, à 7% sur un an après 6,2% en janvier, et reste à des niveaux records en 30 ans, a annoncé mercredi l'Office national des statistiques (ONS). Si la Banque d'Angleterre (BoE) a déjà remonté ses taux à trois reprises depuis le début de l'année pour limiter la hausse des prix, elle a récemment adopté une communication plus prudente, la hausse du prix des matières premières pesant sur sa croissance. Le yen japonais, quant à lui, perdait 0,57% à 126,09 yens et a reculé jusqu'à 126,32 yens, des niveaux plus observés depuis mai 2002. La Banque du Japon (BoJ) écarte un durcissement de sa politique monétaire et juge toujours qu'un yen faible est globalement favorable à l'économie nipponne, même si elle s'inquiète un peu de la rapidité du déclin (-8,7% depuis le début de l'année, -13,7% depuis début 2020). L'inflation reste pour l'instant relativement modérée au Japon par rapport au reste du monde, avec une hausse de l'indice des prix à la consommation (CPI) de 0,9% sur un an en février (+0,6% hors produits frais, chiffre de référence pour la BoJ).

ROYAUME-UNI
L'inflation accélère à 7% en mars après 6,2% en février

L'inflation a encore accéléré en mars au Royaume-Uni, à 7% sur un an après 6,2% en janvier, et reste à des niveaux records en 30 ans, a annoncé mercredi l'Office national des statistiques (ONS). Les prix ont notamment été tirés en mars par la hausse de l'essence, mais aussi de l'alimentation et dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, selon l'ONS, qui précise dans un communiqué que l'inflation est à son niveau le plus élevé depuis mars 1992.

FRANCE

L'économie française a "besoin de stabilité" (gouverneur Banque de France)

L'économie française a "besoin de stabilité" et de "garder la confiance de ceux qui prêtent à la France", a déclaré mardi le gouverneur de la Banque de France, dans un entretien aux quotidiens du groupe Ebra. La différence entre les taux d'intérêt payés par la France et l'Allemagne pourrait s'accroître "si notre pays était amené à dépenser trop et pour cela emprunter encore

davantage, il inspirerait moins confiance et ce surcoût pourrait augmenter rapidement", met en garde le banquier central.

La Banque de France "n'a pas à faire de commentaire politique" mais "elle est là pour redire avec constance les faits, et l'importance que la politique économique d'un pays inspire confiance", selon M. Villeroy de Galhau.

ETATS-UNIS

Le taux d'inflation à 8,5%, au plus haut depuis 40 ans

L'inflation s'est encore accélérée en mars aux Etats-Unis, atteignant son plus haut niveau depuis plus de 40 ans, en raison principalement des prix de l'essence qui ont bondi avec la crise ukrainienne.

Les prix ont augmenté de 8,5% sur un an, contre 7,9% en février, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié mardi par le département du

Travail. Le mois de mars est le premier à intégrer entièrement l'effet de la crise ukrainienne, qui avait débuté dans les tous derniers jours du mois de février. Ainsi, sur un mois, l'inflation s'élève à 1,2%, contre 0,8% en février.

Les seuls prix de l'essence ont flambé de 18,3% par rapport au mois dernier, et représentent plus de la moitié de l'inflation, venant s'ajou-

ter aux pénuries de biens et de main d'œuvre.

Les prix du logement et de l'alimentation participent également à cette hausse, précise le département du Travail. La Maison Blanche avait pris les devants lundi, aversant que l'inflation serait "extraordinairement élevée", et a annoncé mardi une série d'initiatives visant à augmenter l'utilisation et la pro-

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION 1243 tonnes de bananes destinées à la spéculation saisies dans plusieurs wilayas

Les services de la Sûreté nationale ont saisi au niveau de la capitale et de plusieurs wilayas une quantité de 1243 tonnes de bananes destinées à la spéculation, indique mardi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre des efforts fournis par les forces de police pour protéger l'économie nationale et lutter contre la spéculation sur les marchandises et les denrées alimentaires, les services de la Sûreté nationale ont réussi, en début de semaine, à saisir 1243 tonnes de bananes au niveau des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès et Chlef, qui étaient destinées à la spéculation", a précisé la même source.

"Les opérations de saisie ont été effectuées suite à l'exploitation d'informations obtenues par les services de police, ce qui a nécessité des perquisitions inopinées au niveau des chambres froides et des entrepôts dans les wilayas précitées, après l'obtention d'un mandat de perquisition délivré par les autorités judiciaires territorialement compétentes", ajoute le communiqué.

"Les spéculateurs ont recouru à un stratagème pour échapper à la vigilance des autorités de contrôle consistant à stocker délibérément les quantités saisies au niveau des chambres froides pour les maintenir dans un état de maturité précoce et les commercialiser ultérieurement à des prix exorbitants", souligne le même communiqué.

Des dossiers judiciaires ont été élaborés contre sept (07) contrevenants avant leur présentation aux juridictions territorialement compétentes.

FEUX DE RÉCOLTES Campagne de prévention et de sensibilisation dans les wilayas du Sud

La Protection civile organise, à partir de ce mercredi, une campagne de prévention et de sensibilisation sur les feux de récoltes au niveau des wilayas du Sud du pays, en vue d'éviter que des centaines d'hectares ne partent en fumée.

"En application de son programme annuel de prévention et de sensibilisation, la Direction générale de la protection civile organise, à partir du 13 avril 2022, une campagne de prévention et de sensibilisation sur la prévention des incendies de récoltes au niveau des wilayas sud du pays au niveau des wilayas d'Adrar, Timimoune, El Menaâ, Ain Salah, Béni Abbes, Ouargla et Ghardaïa, où la campagne des moissons débute à la fin du mois d'avril", note la Protection civile dans un communiqué.

Selon la même source, "le coup d'envoi officiel de cette campagne sera donné depuis le siège de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Adrar avec l'objectif de "participer activement à la préservation et la sécurisation de la production nationale de céréales".

Cette campagne est destinée aux agriculteurs afin de les sensibiliser sur "la nécessité de respecter et d'appliquer intégralement les mesures préventives devant permettre d'éviter les départs de feu" et sur "les mesures et dispositions à mettre en place pendant et après l'achèvement du processus de récolte", explique la même source.

La protection civile compte, dans ce contexte, "accompagner les agriculteurs durant la campagne de moisson en mettant en place un dispositif opérationnel composé de moyens d'intervention visant à maîtriser et éteindre les incendies dès leurs déclenchements afin de limiter les pertes et leurs impacts économiques et contribuer ainsi au renforcement de notre sécurité alimentaire".

La Direction générale de la Protection civile rappelle, à ce titre, que "chaque année, plusieurs cas de feux de récoltes sont enregistrés par les unités opérationnelles de la protection civile générant des pertes importantes". "Ainsi, l'analyse des données statistiques des cinq dernières années révèle que la majorité de ces incendies résulte du non respect des règles et consignes de prévention", a-t-elle soutenu, précisant que "ces incendies sont souvent causés par le manque d'entretien des équipements en particulier les moissonneuses-batteuses", mais aussi par "le manque d'extincteurs et des citernes d'eau d'une capacité suffisante et la méconnaissance par les agriculteurs des principes de la première intervention pour limiter la propagation du feu en attendant l'arrivée des secours de la protection civile".

APS

RAMADHAN - SOLIDARITÉ Large participation du mouvement associatif aux actions de solidarité

La première semaine du mois de Ramadhan a été marquée par une activité intense et une large participation des associations nationales et locales à caractère social et humanitaire aux actions de solidarité et de volontariat menées au profit des nécessiteux dans le cadre de l'entraide sociale.

Dès l'avènement du mois de Ramadhan, l'Association caritative "Kafil El Yatim" a entamé la distribution de 120.000 colis alimentaires aux veuves et aux orphelins et compte, lors de la deuxième quinzaine du mois sacré, distribuer des vêtements de l'Aïd à cette catégorie sociale, a précisé à l'APS le président de l'association, Rabah Arbaoui.

L'association a également prévu d'organiser, vers le 15^e jour du mois de Ramadhan, une table d'Iftar collectif à travers plusieurs wilayas du pays au profit des orphelins et des veuves. A cette occasion, des orphelins studieux seront honorés, en présence de bienfaiteurs dans une ambiance familiale et conviviale.

M. Arbaoui a souligné l'importance de la coordination et de la collaboration entre les différentes associations à travers la conclusion d'accords de partenariat qui permettront, a-t-il dit, de renforcer le rôle du mouvement associatif comme partenaire efficace des pouvoirs publics.

L'intervenant a fait savoir que son association avait signé une convention avec les Anciens scouts musulmans algériens pour sensibiliser sur certaines maladies, éviter le gaspillage et lutter contre le tabagisme, et une autre avec le ministère de la Formation professionnelle pour accompagner les orphelins souhaitant rejoindre des établissements de formation.

Pour sa part, l'association "El-Irchad wa el-Islah" a lancé ses activités de solidarité à la



veille de l'avènement du mois sacré avec la distribution de 100.000 colis alimentaires et d'ingrédients nécessaires aux repas et plats préparés par les familles durant le mois du jeûne. L'association a également programmé l'ouverture de près de 60 restaurants d'Iftar au niveau national pouvant accueillir environ 150 jeûneurs quotidiennement.

Le président de l'association, Nasreddine Hazem a indiqué que les restaurants d'El-Iftar sont ouverts à toutes les personnes, parmi les usagers de la route, les personnes sans abri, les familles démunies, voire même ceux qui ne peuvent pas rejoindre leurs familles au moment de la rupture du jeûne, en sus d'offrir des repas chauds pour les familles démunies dans leurs maisons. Relevant que près de 15.000 bénévoles participent à ces actions de solidarité, M. Hazem a affirmé que ces initiatives caritatives sont désormais une tradition au service de la société, notamment les

catégories démunies. L'association a également programmé, durant la 2^e semaine de Ramadhan, un Iftar collectif au niveau national au profit de près de 30.000 enfants orphelins dans une atmosphère familiale, en vue de consacrer le principe de la cohésion sociale, et ce, en présence des autorités locales et de bienfaiteurs.

Chaque antenne de wilaya de l'association choisira la date de l'organisation de cette initiative au niveau local, a-t-il dit, faisant état du lancement de caravanes de solidarité vers les régions enclavées pour distribuer des aides aux catégories démunies et nécessiteuses. A son tour, l'Association El-Baraka pour le travail caritatif et humanitaire a lancé une opération de distribution de plus de 500.000 colis alimentaires au profit des familles démunies et nécessiteuses, ouvert au moins 100 restaurants d'Iftar pour les nécessiteux et les voyageurs, livré des repas

chauds à emporter, aux familles nécessiteuses et aux accompagnateurs des patients hospitalisés, et organisé des visites au niveau des foyers pour personnes âgées et des hôpitaux.

A cette occasion, le président de l'Association El-Baraka a, Ahmed Brahimi a rappelé que le travail caritatif et solidaire est l'une des qualités ancrées dans la société algérienne, appelant à la préservation de ces valeurs et de ces principes, et à œuvrer pour leur consolidation auprès des générations montantes.

Il a en outre souligné l'importance de la coordination entre les associations en vue de renforcer la coopération et l'intégration en matière de solidarité et d'adopter le principe de spécialisation dans les tâches des associations pour qu'elles soient une référence dans leur domaine d'activité.

La Fondation "Nass El Khir" contribue, elle, à cet élan de solidarité en distribuant des colis alimentaires aux catégories nécessiteuses sous le slogan "Rana H'na" (Nous sommes là), dans le cadre de son activité de solidarité durant le mois de Ramadhan, selon les explications de Kenza Nechar, membre de l'association, qui a ajouté que l'activité de l'association repose essentiellement sur la distribution des repas chauds à emporter au profit des voyageurs et des familles nécessiteuses et l'organisation des tables d'Iftar selon les capacités de l'association au niveau local.

BEJAIA Coup de starter pour une caravane de solidarité au profit de familles nécessiteuses

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, a donné mardi à Bejaia le coup de starter à une caravane de solidarité, mise sur pied à l'occasion du mois de Ramadhan et visant à venir en aide aux familles nécessiteuses de la wilaya.

Au total, 1.000 colis contenant des produits divers, notamment des denrées alimentaires, ont été chargés et envoyés à leurs destinataires, résidents dans l'ensemble des communes de la wilaya. Leur répartition sera faite selon

un fichier établi essentiellement par les associations locales, dans chacune des circonscriptions visées, a-t-on expliqué.

En marge de cette cérémonie solennelle, la ministre en a profité pour passer en revue certaines structures relevant de son département, s'enquérant à chaque halte des actions conduites localement pour venir en aide aux démunis et aux franges sociales fragiles, à l'instar de l'auberge des personnes âgées ou des restaurants ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan dont la visite a révélé une importante solida-

rité et entraide sociale. La ministre s'est rendue aussi au Centre islamique de Bejaia où des orphelins et des enfants aux besoins spécifiques s'y sont livrés à une démonstration de leur maîtrise autant dans l'apprentissage que la récitation du saint Coran.

Organisé conjointement par le ministère de la solidarité et celui des affaires religieuses, l'évènement entre dans le cadre de la préparation de ces potaches au concours national de l'apprentissage, la récitation, la mémorisation et psalmodie du Coran.

ILLIZI - RAMADHAN Diverses activités pour animer les soirées

Diverses activités sont organisées dans la wilaya d'Illizi pour l'animation des soirées du mois de Ramadhan.

Les structures et établissements socioculturels et les espaces publics renouent en ce mois sacré avec les activités culturelles et récréatives initiées par les associations locales à la satisfaction des familles et leurs enfants. Peaufiné avec le concours d'institutions concernées, dont la direction de la Culture, le programme d'animation prévoit des conférences et des concours culturels, dont la 4^e édition du concours de connaissances culturelles et

religieuses, mettant en compétition 20 familles.

La maison de la culture Othmane-Bali accueille, durant ce mois sacré, moult activités et manifestations, dont des représentations théâtrales, des chants d'Inchad et de Madhid, des conférences sur les enseignements du mois de Ramadhan, en plus d'une exposition d'artisanat.

Les familles d'Illizi profitent aussi, en ce mois, du jardin "Brahim Bekedda", ouvert au public après avoir bénéficié de travaux de rénovation et d'aménagement et avoir été équipé en accessoires de jeux et de loisirs.

SÉTIF Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, composé de trois (3) individus et saisi 44 gr de cocaïne, 124 gr de kif traité et 53 capsules de psychotropes, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité. L'opération, inscrite dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a également permis la saisie de deux armes blanches prohibées, une somme d'environ 500.000 DA, considérée comme issue de ce trafic, ainsi que deux (2) véhicules de tourisme utilisés pour leurs activités criminelles, a indiqué la même source dans un communiqué. Selon le document, l'opération a été réalisée suite à des opérations coup de poing ciblant les "points noirs" les plus importants connus pour être fréquentés par les personnes qui s'adonnent au trafic de drogue, à travers différents quartiers et avenues, où il a été procédé au démantèlement de ce réseau criminel composé de 3 individus qualifiés de dangereux.

EGYPTE

10 morts dans un accident de bus à Assouan

Dix personnes (cinq Egyptiens, quatre Français et un Belge) ont été tuées mercredi dans un accident de bus à Assouan, dans le sud touristique de l'Egypte, a indiqué le gouverneur.

En outre, 14 autres personnes ont été blessées -- huit Français et six Belges -- et se trouvent dans un "état stable" après avoir été hospitalisées pour "des fractures, des ecchymoses et des blessures superficielles", précise un communiqué diffusé par le gouvernorat.

L'accident a eu lieu tôt le matin quand le bus qui transportait les touristes est entré en collision avec une voiture sur la route désertique longue de près de 300 km menant aux temples d'Abou Simbel.

Officiellement, 7.000 personnes ont été tuées dans des accidents de la circula-



tion en 2020 en Egypte. Les temples d'Abou Simbel, vieux de plus de 3.000 ans,

déplacés hors de leur emplacement d'origine pour éviter qu'ils ne soient sub-

mergés par la montée des eaux du Nil avec la construction du barrage d'Assouan dans les années 1960-70, constituent l'un des principaux sites touristiques d'Egypte.

L'Egypte était tout juste parvenue à faire revenir les visiteurs en 2019, notamment en promouvant son patrimoine antique.

Mais en 2020, avec le début de la pandémie de Covid-19, les revenus du tourisme --qui emploie deux millions d'Egyptiens et génère plus de 10% du PIB-- ont plongé, passant de treize milliards à quatre milliards de dollars.

AFRIQUE DU SUD

Une soixantaine de morts dans les inondations

Un nouveau bilan a fait état mardi soir d'une soixantaine de morts en Afrique du Sud dans des inondations causées par plusieurs jours de fortes pluies sur la côte est, les autorités redoutant les ravages de nouvelles intempéries annoncées pour la nuit. Un précédent bilan faisait état d'au moins 45 morts. De nouvelles pluies

"extrêmes" sont prévues dans la nuit de mardi à mercredi dans la province du Kwazulu-Natal (est), accompagnées d'"inondations généralisées", ont mis en garde les services météorologiques sud-africains.

Quarante-cinq personnes ont été tuées dans la métropole de Durban, pre-

mière ville de la région, et "au moins 14 personnes ont perdu la vie" dans le district voisin d'iLembe, ont déclaré les autorités provinciales dans un communiqué. Le président Cyril Ramaphosa a regretté "un bilan tragique" et annoncé dans un communiqué qu'il se rendra sur place mercredi.

PHILIPPINES

La tempête Megi a fait au moins 58 morts

Les glissements de terrain et les inondations provoqués par la tempête tropicale Megi ont fait au moins 58 morts aux Philippines, selon les derniers bilans officiels publiés mercredi.

La plupart des décès - au moins 47, selon les autorités locales - se sont produits autour de la ville de Baybay,

dans la province centrale de Leyte, où plusieurs villages ont été ensevelis sous des coulées de boue. Un total de 27 personnes restent portées disparues dans ce même secteur. Suspendues pendant la nuit, les recherches ont repris mercredi à l'aube, les sauveteurs creusant parfois à mains nues dans la boue. Au moins

cinquante personnes ont péri à Pilar, un village d'environ 400 personnes également situé dans la province de Leyte, selon la police. La plupart des maisons du village ont été précipitées dans la mer par un gigantesque glissement de terrain. La tempête a par ailleurs fait trois morts dans la province du Negros Oriental

(centre) et trois autres dans l'île méridionale de Mindanao, selon l'Agence nationale de gestion des désastres. Megi, connue aux Philippines sous son nom local d'Agaton, est la première tempête tropicale majeure à frapper cette année le pays, fréquemment touché par des catastrophes naturelles.

ETATS UNIS

Un homme portant un masque à gaz tire dans le métro de New York, 17 blessés

La police de New York était lancée mardi à la poursuite d'un homme portant un masque à gaz qui a semé le chaos dans le métro, au matin à l'heure de pointe, en déclenchant un engin fumigène avant d'ouvrir le feu, faisant 17 blessés dont dix par balle. "Cette personne est dangereuse", a mis en garde le gouverneur de l'Etat de New York, Kathy Hochul, en appelant la population à la plus grande prudence. Dix heures après la fusillade, le suspect était toujours en fuite. A 08H24 (12H24 GMT), à

l'heure où les rames de métro de la mégapole américaine sont bondées, "alors que le train entrainait en gare, l'individu a mis un masque à gaz. Il a ensuite ouvert une bonne qui était dans son sac et la voiture (du métro) s'est remplie de fumée.

Après cela, il a commencé à tirer", a décrit la cheffe de la police de New York, Keechant Sewell. Elle a exclu à ce stade "un acte de terrorisme". Selon les pompiers, dix personnes sur 17 blessés ont été touchées par balle, mais aucune n'était en danger de

mort à la mi-journée, a précisé Keechant Sewell. Devant la presse réunie au-dessus de la station de métro de Brooklyn, elle a décrit le suspect comme "un homme noir" mesurant environ 1,65 m, "de forte corpulence", portant un "gilet vert de chantier" et un sweat-shirt à capuche gris.

Des photos et vidéos amateurs ont montré des flaques de sang et des personnes gisant sur le plancher d'une rame de métro, ainsi que sur le quai de la station "36th Street".

La police de New York toujours à ses trousses

La police de New York poursuit mercredi la traque d'un homme qui, muni d'un masque à gaz, a semé mardi le chaos dans le métro, à l'heure de pointe du matin, en déclenchant deux engins fumigènes avant d'ouvrir le feu, faisant 23 blessés dont dix par balle.

"Nous avons vraiment eu de la chance que cela n'ait pas été beaucoup plus grave", a souligné la cheffe de la police de New York (NYPD), Keechant Sewell, résumant le soulagement des autorités après cette attaque où le suspect - toujours en fuite - a tiré 33 balles dans le métro.

A 08H24 (12H24 GMT) mardi, à l'heure où les rames de métro de la mégapole sont bondées, l'individu, qui portait un masque à gaz, "a ouvert deux bonnes qui ont laissé s'échapper de la fumée dans la rame. Il a ensuite tiré sur nom-

bre de passagers quand le train entrainait dans la station de la 36ème rue" au sud de Brooklyn, a raconté Keechant Sewell.

Des photos et vidéos amateurs ont montré des flaques de sang et des personnes gisant sur le plancher d'une rame, ainsi que sur le quai de la station. Parmi les victimes, dont aucune n'était en danger de mort selon la police, dix ont été touchées par balle et treize autres dans la bousculade pour sortir du métro où à cause des inhalations de fumée.

Le suspect a été décrit par la police comme un homme mesurant environ 1,65 m, "de forte corpulence", et portant un "gilet vert et orange de chantier" et un sweat-shirt à capuche gris. Sur place, les enquêteurs ont retrouvé une arme de poing et trois chargeurs, ainsi qu'une clé de véhi-

cule qui leur a permis de remonter jusqu'à une camionnette du loueur américain U-Haul, récemment louée et abandonnée dans Brooklyn.

La police a donné la description et diffusé des photos de l'individu qui a loué le van, sans dire s'il s'agissait du suspect. D'après plusieurs médias, cet homme, Frank James, 62 ans, a publié diverses vidéos sur Youtube où il livre de longues tirades politiques, parfois virulentes, et critique le maire de New York Eric Adams.

"Il y a eu des publications qui pourraient être liées à la personne qui nous intéresse, où il mentionne les sans-abris, où il mentionne New York, où il mentionne le maire Adams", a confirmé la cheffe du NYPD.

Toute la journée, un important dispositif de sécurité - pompiers, ambulances, police -

a été déployé. Plusieurs écoles ont annulé toute sortie de leurs élèves à l'extérieur. En visite dans l'Iowa, le président Joe Biden a promis: "Nous ne lâcherons rien tant que nous n'aurons pas trouvé l'auteur du crime".

Lundi, Joe Biden avait annoncé des mesures contre certaines des armes à feu qui prolifèrent aux Etats-Unis, et qui ont tué 45.000 personnes aux Etats-Unis en 2021, suicides inclus, selon l'organisation Gun Violence Archive.

L'attaque de mardi a eu lieu alors que New York a été confrontée à une hausse de la criminalité depuis la pandémie de Covid-19, le nombre d'homicides passant de 319 en 2019 à 488 en 2021, même si le bilan annuel reste bien en deçà des plus de 2.000 par an enregistrés au début des années 1990.

ACCIDENT D'UN BUS BLABLACAR EN BELGIQUE Le chauffeur français incarcéré

Un chauffeur français de 35 ans soupçonné d'être responsable de l'accident d'un bus BlaBlacar dans lequel deux personnes ont été tuées dimanche sur une autoroute belge a été incarcéré mardi en Belgique, a annoncé le parquet d'Anvers (nord). "Le chauffeur du bus a été placé en détention par le juge d'instruction et comparaitra vendredi devant la chambre du conseil", a écrit le parquet sur son compte Twitter. Cette juridiction devra statuer sur une éventuelle prolongation de la détention provisoire. Lundi, au lendemain de l'accident qui fait deux morts et dix blessés graves, le parquet avait indiqué qu'il réclamerait l'incarcération du chauffeur, dans le cadre d'une enquête ouverte pour homicides involontaires, coups et blessures involontaires, conduite sous l'influence de drogues et défaut de maîtrise du véhicule.

Un test salivaire, dont le résultat doit encore être confirmé par une analyse sanguine, a montré que ce dernier conduisait vraisemblablement sous l'influence de stupéfiants.

Selon le parquet, "il est connu en France pour des délits liés à la drogue".

L'accident est survenu dimanche à la mi-journée sur l'autoroute E19 à hauteur de Schoten, près d'Anvers, en direction des Pays-Bas.

Pour une raison encore indéterminée, un bus rouge siglé BlaBlacar, immatriculé en France, a dévié de sa voie de circulation puis heurté une glissière en béton, avant de se coucher sur le flanc, le pare-brise éclaté.

D'après des témoins et des images de vidéosurveillance, aucun autre véhicule n'a été impliqué, et la sortie de route s'est faite "progressivement" avant le choc avec la glissière de sécurité.

Le bus, qui effectuait la liaison Paris-Lille-Amsterdam, transportait 30 voyageurs âgés de 16 à 39 ans: 17 Français, trois Américains, deux Allemands, deux Colombiens, deux Mexicains, deux Canadiens, un Italien et un Croate.

Les deux tués sont une Française de 17 ans et un Colombien de 29 ans, avait précisé lundi le parquet, sans détailler les nationalités des blessés. Pour cinq des 10 blessés graves, le pronostic vital était toujours engagé lundi. Le parquet n'a pas communiqué à nouveau sur ce point mardi. Selon la plateforme BlaBlacar, qui s'était dite "profondément touchée" par le drame dimanche, le bus était affrété par la société VIC, le partenaire exploitant cette liaison Paris-Amsterdam.

SALMONELLOSE 150 cas dans neuf pays européens liés à l'usine belge de Kinder

Un total de 150 cas de salmonellose ont été détectés dans neuf pays européens dont la France, ont indiqué mardi deux agences de surveillance européennes, qui pointent du doigt la responsabilité d'une "usine de production belge" quelques jours après la fermeture du site Kinder (Ferrero) à Arlon en Belgique.

"Au 8 avril 2022, 150 cas confirmés et probables de Salmonella Typhimurium monophasique avaient été signalés", relève l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) dans un communiqué.

Les deux agences ont "identifié des produits à base de chocolat fabriqués par une entreprise dans son usine de production belge comme étant à l'origine du foyer épidémique de Salmonella", poursuivent-elles, sans mentionner le nom du géant italien de la confiserie. Les infections se sont "produites principalement chez des enfants de moins de dix ans" et on été signalées dans neuf pays européens: France, Allemagne, Belgique, Espagne, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suède. La salmonellose, due à une bactérie appelée salmonelle, provoque des symptômes proches de ceux d'une gastro-entérite parfois aiguë: diarrhée et crampes abdominales, légère fièvre, voire vomissements. Aucun décès n'a été signalé à ce stade. Selon les experts européens, des investigations supplémentaires seront "nécessaires pour identifier la source exacte et le moment précis de la contamination", et pour se pencher sur "l'utilisation plus large de matières premières contaminées dans d'autres usines".

BLIDA

Lancement prochain de chantiers de réalisation de nouvelles structures sanitaires

De nombreux projets de nouvelles structures sanitaires seront " bientôt " lancés en chantier dans la wilaya de Blida dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des malades, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Le DSP Ahmed Djemai a indiqué à l'APS que de " nombreux projets ont bénéficié d'une levée de gel et seront lancés prochainement pour permettre, à terme, d'atténuer la pression sur les hôpitaux actuellement opérationnels, tout en garantissant une meilleure prise en charge des malades".

Il s'agit, a-t-il ajouté, de la réalisation d'un nouvel hôpital à Boufarik, d'une capacité d'accueil de 120 lits, pour une enveloppe de 2,3 milliards de DA. M. Djemai a souligné, le rôle "important" de ce futur établissement hospitalier lequel permettra, une fois opérationnel, de réduire la pression sur l'actuel hôpital de Boufarik. Sachant que ce dernier a bénéficié, à son tour, d'un projet de réalisation d'un service des urgences, pour une enveloppe de 150 millions de DA, a-t-il fait savoir.

La commune de Boufarik, sise à 16 km au Nord du chef-lieu de wilaya, a également bénéficié d'un projet de réalisation d'un nouveau complexe mère-enfant, pour un investissement estimé à 1,2 milliard de DA.

Le complexe, doté d'une capacité d'accueil de 80 lits, vise à "atténuer la pression sur l'unique hôpital de cette localité, dont le service de maternité actuel sera affecté (après l'entrée en service du complexe) à l'extension d'autres services et à l'ouverture de nouvelles spécialités", a souligné le même responsable.

Par ailleurs, le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz Fanon de Blida a bénéficié d'un projet d'extension de son service d'ophtalmologie, pour une dotation financière de 140 millions de DA et d'une opération d'acquisition de six camions pour l'enlèvement des déchets hospitaliers.

SKIKDA

Mise en service de trois salles de soins dans la commune d'Es Sebti

Trois (3) salles de soins ont été mises en service, cette semaine, dans des zones d'ombre de la commune d'Es Sebti relevant de la daïra d'Azzaba (Est de Skikda), a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la Santé (DSP).

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la Santé de la wilaya de Skikda, Mahieddine Taber a précisé que l'ouverture de ces structures de santé dans les zones d'ombre vise à rapprocher les services médicaux du citoyen, en particulier dans les zones éloignées des grands établissements de santé, mettant en exergue les efforts considérables déployés par l'Etat dans ce domaine.

Il s'agit, a ajouté M. Taber, de l'ouverture d'une salle de soins dans la zone de "Ferfour" qui compte 700 âmes, une structure similaire à "Oum Ennah" (650 âmes), et une autre dans la zone rurale de "Redaounia" (620 âmes).

Le directeur local de la Santé a rappelé, dans ce cadre, que la wilaya de Skikda dispose actuellement de 187 salles de soins situées dans des zones d'ombre et reculées, et qui assurent des examens médicaux ainsi que la vaccination.

Il a ajouté qu'au début de cette semaine, une unité réservée aux maladies du sang a été ouverte au sein de l'établissement hospitalier des frères Saâd Guermeche, au centre-ville de Skikda, qui dispose d'une aile pour les hommes et une autre pour les femmes.

Cela, en plus d'une aile réservée durant la journée aux patients nécessitant des perfusions, à l'instar de ceux souffrant d'anémie héréditaire, a-t-il encore relevé.

La même unité dispose également de huit (8) lits, un nombre qui pourrait être porté à l'avenir à 14 lits, a-t-on signalé.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

2 nouveaux cas, 1 guéris et aucun décès

Deux (2) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et un cas de guérison ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, mardi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265732, celui des

décès demeure inchangé, soit 6874 cas, alors que le nombre total de patients guéris passe à 178328 cas.

Par ailleurs, 2 patients sont actuellement en soins intensifs, précise la même source, ajoutant que 45 wilayas n'ont enregistré aucun cas et 2 autres wilayas ont enregistré entre 1 et 9 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect, tout en insistant sur les règles d'hygiène et de distanciation physique et le port du masque.

RAMADHAN

Une alimentation équilibrée favorise les bienfaits du jeûne

Le diététicien Dr. Toufik Melzi a mis en avant, mardi à Alger, l'importance de suivre une alimentation équilibrée pendant le mois sacré de Ramadhan afin de bénéficier réellement des bienfaits du jeûne, rappelant par la même "les avantages innombrables de ce rite".

Intervenant lors d'une conférence sur les "Bienfaits du jeûne et de la nutrition correcte", tenue au siège du Centre culturel islamique (CCI), Dr. Melzi a précisé que le suivi d'une alimentation équilibrée et l'évitement de toute forme d'excès après la rupture du jeûne permettraient à l'individu de bénéficier réellement des nombreux avantages du jeûne, citant plusieurs études scientifiques modernes menées sur les avantages du jeûne pratiqué



au sein des sociétés occidentales, à l'instar de jeûne thérapeutique et jeûne intermittent.

Le conférencier a, par la suite, énuméré certains avantages, axés notamment sur l'élimination par le corps de diverses toxines

accumulées, le renouvellement cellulaire, le renforcement du système immunitaire et des cellules souches.

Quant au rabattement par l'Algérien sur l'excès de consommation pendant le mois sacré de divers types de sucreries et de gras, le

spécialiste a mis en garde contre l'impact ô combien négatif de ces mauvais comportements sur la santé, ces gestes qui empêchent, explique-t-il, le corps de récupérer après un mois de jeûne. Il a recommandé, toutefois, de "consommer des aliments naturels pour réduire les complications des maladies provoquées par un régime alimentaire malsain et tout à fait déséquilibré", dira-t-il.

De même qu'il est conseillé, poursuit le spécialiste, de "revenir à chaque fois aux recommandations de la Sunna au sujet de l'alimentation équilibrée, loin de toute forme de gaspillage", c'est-à-dire de suivre "une alimentation saine qui préserve à l'être humain sa santé et lui procure du bien-être".

FORMATION MÉDICALE

Benbouzid plaide pour la formation spécialisée des médecins généralistes des régions du sud

Le ministre de la Santé, Pr Abderrahmane Benbouzid, a plaidé mardi à Ghardaïa pour la formation des médecins généralistes issus des régions du sud et haut plateaux dans les différentes spécialités afin d'assurer une prise en charge efficiente des patients des wilayas sous médicalisées.

S'exprimant dans un point de presse le ministre a indiqué que la généralisation de la couverture sanitaire à l'ensemble des algériens exige également un système de santé performant, efficient aux normes universelles qui offre des services de santé en H24 à la hauteur des exigences de la population.

Les pouvoirs publics n'ont pas lésé sur les moyens pour l'acquisition de matériels sophistiqués au profit des établissements de santé anciens ou nouveaux notamment après le dégel des projets de santé conformément aux orientations du président de la République. M. Abdelmadjid Tebboune, le but recherché est d'offrir un meilleur service de santé aux citoyens. L'instabilité des médecins

spécialistes affectés au niveau des services hospitaliers dans les régions du sud et haut plateaux et le déficit enregistré en matière de personnel médicale a poussé à accorder une formation spécialisée pour les médecins généralistes ayant cumulé 5 ans de service dans ces régions en tant que médecin généraliste afin d'obtenir un certificat d'études spécialisées en sciences médicales de son choix, a souligné le ministre.

Le Pr Benbouzid a appelé à l'élévation du niveau des soins médicaux prodigués dans les différentes régions du pays en s'appuyant sur les nouvelles technologies "la télé-médecine" dans les diagnostics pour une meilleure prise en charge du malade et la formation continue du personnel médicale.

Le ministre de la santé a également annoncé la reprise des opérations de jumelage entre les différentes structures de santé du pays, interrompues suite à la propagation de la pandémie de coronavirus durant deux années et qui ont donné des résultats positifs.

Accompagné des autorités locales,

le ministre de la santé a procédé à la mise en service de deux polycliniques situées à Métilili El Djadida et à Oued N'Chou nouvelle zone urbaine située à 15 Km au nord de Ghardaïa avant d'inspecter le projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits de Ghardaïa ou il a annoncé la création au sein de cet hôpital d'un centre anticancéreux.

Au terme de sa visite, le ministre de la santé a inspecté les hôpitaux en cours d'achèvement de Berriane (60 lits) et Gerrara (120 lits) situés respectivement à 45 et 120 km du chef-lieu de wilaya.

"L'amélioration de l'offre des soins au niveau de ces deux localités du nord de Ghardaïa ainsi que de l'accessibilité de la population aux paniers des soins prodigués, est tributaire du niveau de compétence managériale adapté à la disponibilité des ressources humaines qualifiées avec l'appui de tous les partenaires concernés", a-t-il souligné avant d'exhorter la communauté médicale à une prise en charge optimale des malades et de veiller à la maintenance et l'entretien du matériel médicale.

SAÏDA

Une caravane médicale de l'hôpital Medeghri sillonne les établissements de santé

Une caravane médicale de l'hôpital Ahmed Medeghri a pris le départ mardi à partir de la ville de Saida pour sillonner nombre d'établissements sanitaires de la wilaya à l'effet d'effectuer des opérations chirurgicales, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé et de

la population. La caravane médicale qui comprend des médecins spécialistes et des agents paramédicaux relevant de l'établissement public hospitalier Ahmed-Medeghri de Saïda ciblera les établissements publics hospitaliers répartis à travers les communes de Sidi Boubekeur,

Hassasna et Youb, pour offrir des prestations médicales aux malades, a-t-on indiqué.

Il sera procédé, à la faveur de cette initiative qui s'étale sur une semaine, à des opérations en chirurgie générale, chirurgie infantile et chirurgie urologique, a-t-on fait

savoir. La caravane médicale, la 3e du genre, ciblant les malades de la wilaya de Saïda, est organisée par la Direction de la santé et de la population en coordination avec le réseau algérien des jeunes afin de rapprocher les prestations médicales du citoyen.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

THAÏLANDE

Plus de 100 décès quotidiens pour la troisième journée consécutive

Le nombre de décès quotidiens liés à la Covid-19 en Thaïlande a dépassé la barre des 100 personnes pour la troisième journée consécutive, selon des données officielles publiées mardi.

La Thaïlande a enregistré 101 décès au cours des 24 dernières heures, portant le bilan national à 26.298 morts. Dimanche, le pays avait enregistré 108 décès, soit le



bilan quotidien le plus lourd depuis près de six mois.

Comme la majorité des

décès survenus au cours de la vague actuelle concernent des personnes non vaccinées

et vulnérables, les autorités sanitaires mettent en place des mesures pour accélérer la vaccination de ces groupes. Le nombre quotidien d'infections par la Covid-19 a légèrement baissé à 19.982 mardi, soit le plus bas niveau en 28 jours. Cependant, les autorités et les experts ont mis en garde contre une possible augmentation des infections pendant les prochaines vacances de Songkran. Jusqu'à la journée de lundi, environ 72,8% des quelque 70 millions d'habitants de la Thaïlande avaient été entièrement vaccinés, tandis que 35,6% avaient reçu des doses de rappel.

ITALIE

La vaccination anti-Covid a permis d'éviter 150.000 morts

La campagne de vaccination en Italie contre le Covid-19 a permis d'éviter environ 150.000 morts, a indiqué l'Institut supérieur de la santé (ISS) dans une étude publiée mercredi.

La vaccination a en outre permis d'éviter huit millions de cas supplémentaires de Covid-19, plus de 500.000 hospitalisations et plus de 55.000 cas en soins intensifs, selon la même source. "Cette estimation concerne la période entre le 27 décembre 2020, date de début de la campagne de vaccination, et le 31 janvier 2022", précise l'ISS dans son rapport. L'ISS, qui est l'institut de référence en Italie pour les questions de santé publique, explique que "le calcul a été fait avec une méthodologie initialement développée pour les vaccins contre la grippe mais qui a déjà été appliquée dans d'autres pays pour des études concernant le SARS-CoV-2". L'Italie est l'un des pays européens ayant payé le plus lourd tribut à la pandémie, qui a fait plus de 161.000 morts à ce jour. Selon le ministère de la Santé, près de 90% de la population de plus de 12 ans a complété la vaccination tandis que ce chiffre tombe à un peu plus de 34% pour la tranche d'âge 5-11 ans.

CHINE

La partie continentale signale 1.500 nouveaux cas locaux

La partie continentale de la Chine a signalé mardi 1.500 nouveaux cas de Covid-19 transmis localement, dont 1.189 à Shanghai, a déclaré mercredi la Commission nationale de la santé dans un rapport.

Parmi les nouvelles infections

locales, 1.189 ont été signalées à Shanghai, 233 au Jilin, 22 au Guangdong, 14 à Hainan et douze au Zhejiang, selon la commission. En outre, treize nouveaux cas importés de Covid-19 ont été rapportés sur la partie continentale de la Chine. Aucun nouveau cas suspect ou

décès n'a été signalé mardi. Un total de 26.525 nouveaux cas asymptomatiques ont également été recensés, à savoir 26.420 cas locaux et 105 cas importés, selon la commission. Parmi ces cas asymptomatiques, 25.141 ont été signalés à Shanghai et 852 au Jilin.

AFRIQUE

Les pays africains enregistrent 1.041 nouveaux cas de COVID-19 en 24 heures

Le continent africain a enregistré 1.041 nouveaux cas confirmés de COVID-19 au cours des 24 dernières heures, a annoncé mercredi le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Les chiffres du CDC Afrique révèlent que le nombre de cas positifs confirmés au niveau du continent a augmenté de 11.365,225 lundi à 11.366,266 mardi soir. Le nombre de mort dus à la pandémie de COVID-19 sur le continent africain s'est élevé à un total de 251.563, tandis que le nombre de personnes qui

ont été infectées par la maladie et en ont guéri a atteint 10.733.779, selon cette agence spécialisée de l'Union africaine. L'Afrique du Sud a enregistré le plus grand nombre de cas de COVID-19 en Afrique, avec 3.732.628 cas et la Tunisie a recensé 1.037.368 cas.

L'Afrique australe est la région la plus touchée en termes de nombre de cas, suivie par les régions du nord et de l'est du continent, tandis que l'Afrique centrale est la région la moins affectée du continent, selon le CDC Afrique.

GRÈCE

La présidente de la République hellénique positive au Covid-19

La présidente de la République hellénique Katerina Sakellariopoulou a été testée mercredi positive au Covid-19, selon un communiqué de ses services.

La présidente "a été diagnostiquée positive à un test moléculaire du Covid-19", "présente des symptômes légers et a été mise en quarantaine chez elle", a indiqué ce bref texte soulignant que "ses activités prévues étaient reportées".

Vaccinée comme la majorité des Grecs,

Katerina Sakellariopoulou avait achevé lundi une visite officielle dans les villages d'origine grecque du sud de l'Italie. Elle est la première femme de l'histoire de la Grèce élue, en janvier 2020, à ce poste. Il y a un mois, c'était le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis qui avait été testé positif au coronavirus, au lendemain d'un déplacement en Turquie.

La Grèce a récemment allégé les restrictions visant à endiguer la pandémie

surtout pour celles concernant les voyageurs arrivant dans le pays. Le port du masque et la présentation d'un certificat de vaccination est toujours obligatoire dans les espaces clos et sera en vigueur au moins jusqu'à la fin du mois d'avril, selon les autorités. Le nombre de décès et d'infections quotidiens en raison du Covid reste encore élevé dans le pays qui compte 10,7 millions d'habitants. Mardi les autorités ont enregistré 64 décès et 15.690 infections.

TABAGISME

OMS : "une légère baisse lors des premières phases de la pandémie"

La prévalence du tabagisme dans le monde a légèrement diminué pendant les premières phases de la pandémie de Covid-19 en 2020, a fait savoir mardi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

De nouvelles données publiées dans la revue "eClinicalMedicine", suggèrent qu'il y a eu une réduction relative de 13% de la prévalence globale du tabagisme - la proportion de la population qui fume - pendant la phase précoce de la pandémie en 2020 par rapport aux années précédant la pandémie.

Selon l'étude, la proportion des fumeurs était plus faible pendant la pandémie

qu'avant. Parmi les personnes qui fumaient, 21 % fumaient moins et 4 % ont déclaré avoir arrêté de fumer tandis que parmi les personnes qui ne fumaient pas, 2 % ont commencé à fumer pendant la pandémie.

Dans l'ensemble, les changements dans les comportements tabagiques au cours des premières phases de la pandémie de Covid-19 en 2020 ont été très "mitigés".

Dr Peter Sarich, chercheur postdoctoral au Centre de Daffodil et auteur principal de l'étude a expliqué que la pandémie de Covid-19 "a eu un impact profond sur la santé mentale et physi que des indi-

vidus, ce qui peut entraîner des changements substantiels dans les comportements de santé qu'ils ne sont pas pris en compte rapidement, auront des répercussions à long terme sur la santé".

L'étude, menée par des chercheurs du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), du Daffodil Centre (une coentreprise entre l'Université de Sydney et le Cancer Council NSW, Australie), a évalué les changements de comportements liés au tabagisme pendant les premières phases de pré-vaccination de la pandémie en 2020. Toutefois, cette nouvelle étude n'a pas permis d'identi-

fier suffisamment de données pour évaluer les changements de comportements tabagiques dans des sous-groupes de la population (par exemple en fonction du statut socio-économique).

Selon l'OMS, les études actuelles et futures devraient se concentrer sur ce point.

A l'heure actuelle, sur le milliard de fumeurs environ que compte la planète, environ 80 % vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

En 2019, le tabac a été responsable de la mort de plus de huit millions de personnes par an, dont 1 million à cause du tabagisme passif.

GRÈCE

Un été sans masque ni certificat de vaccination

La Grèce a annoncé mercredi la levée pour l'été des dernières mesures contre le coronavirus, précisant que le port obligatoire du masque et la présentation du certificat de vaccination dans les commerces ne seraient plus requis à l'ouverture de la saison touristique. "Compte tenu des données épidémiologiques et des recommandations des experts, nous annonçons l'allègement des mesures contre la pandémie du Covid-19", a annoncé le ministre de la Santé, Thanos Plevis. "Du 1er mai au 31 août", le certificat de vaccination dont la présentation était jusqu'ici obligatoire dans les restaurants, bars et magasins, ne sera plus demandé, a-t-il précisé à la presse. Quant au port du masque, il ne sera plus obligatoire dans les espaces clos à partir du 1er juin. Le ministre a également annoncé "la suspension" à partir du 15 avril de l'amende de 100 euros infligée jusqu'ici aux plus de 60 ans non vaccinés, une mesure qui avait provoqué la colère des Grecs opposés à la vaccination obligatoire.

Le ministre a toutefois souligné que toutes les mesures pour endiguer la pandémie devraient être réexaminées au 1er septembre, après la saison estivale. Le nombre de décès et d'infections par les variants du Covid-19 reste encore élevé en Grèce qui compte 10,7 millions d'habitants. Mardi, les autorités ont enregistré 64 décès et 15.690 infections supplémentaires. Au total, 28.274 décès et plus de 3 millions de cas ont été enregistrés depuis le début de la pandémie en février 2020.

ETATS UNIS

Les cas de MST ont continué à augmenter durant la pandémie

Les cas déclarés de nombreuses maladies sexuellement transmissibles ont continué à augmenter aux Etats-Unis en 2020, durant la pandémie de Covid-19, ont alerté les autorités américaines mardi. La crise du Covid-19 a accentué une tendance à la hausse déjà observée depuis une décennie, sur fond de financements publics en baisse, selon Jonathan Mermin, auteur d'un rapport pour les Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC). Les cas déclarés de gonorrhée ainsi que de syphilis (stades primaire et secondaire) ont augmenté respectivement de 10% et 7% par rapport à 2019.

Les cas de syphilis chez les nouveau-nés, appelée syphilis congénitale (avec contamination durant la grossesse), ont également augmenté de 15% par rapport à 2019, et de 23% depuis 2016. Les cas de chlamydia ont eux baissé de 13% comparé à 2019, mais selon les experts cette donnée ne démontre pas une baisse réelle, sachant que cette maladie est souvent asymptomatique et détectée lors de dépistages routiniers - en fort recul au début de la pandémie. Au total, 2,4 millions de nouveaux cas de chlamydia, gonorrhée et syphilis ont été dénombrés en 2020.

PHARYNGITE, LARYNGITE, ANGINE... CALMER LA GORGE AVANT TOUT

Ça brûle, ça pique, ça fait mal ? Le mal de gorge peut être la conséquence d'un rhume mal soigné qui s'est propagé ou bien le signe d'une petite baisse des défenses immunitaires à l'occasion d'une grosse fatigue.

Une inflammation de l'oropharynx (situé au fond de la gorge, derrière le voile du palais) est la cause des maux de gorge. « Mais ils ne sont pas forcément la suite d'un rhume : l'infection virale peut se déclencher spontanément. Selon le terrain et la réactivité personnelle, elle touchera le pharynx, le larynx ou les bronches », explique le Dr de Boysson, médecin ORL à Lisieux (14)... Ces maux sont 4 fois sur 5 dus à des virus, mais il faut rester vigilants car ils peuvent aussi témoigner d'une infection bactérienne (voir encadré). Collutoires (sprays), sirops, pastilles, gommes ou comprimés à sucer, les solutions ne manquent pas pour soulager les symptômes gênants.

«J'ai la gorge qui picote»

La gorge qui pique est souvent le signe annonciateur d'une inflammation du pharynx. « Quand la gorge pique, c'est que la complication n'est pas loin, il peut être difficile d'échapper », souligne le Dr de Boysson. Heureusement des solutions simples et douces existent pour adoucir les gorges irritées.

Les solutions : Miser sur le chaud et les plantes. « La chaleur, même seule, c'est encore le meilleur remède », reconnaît le Dr de Boysson. L'infusion bien chaude est un grand classique pour apaiser les maux de gorge. L'idéal ? Une tisane à base de thym, la plante star pour les infections ORL en raison de ses vertus antiseptiques. « Pour ceux qui n'aiment pas le goût du thym en tisane, il existe aussi en gélules », indique Delphine Chadoutaud. Autre remède de grand-mère : un demi-citron (antiseptique) et une cuillerée de miel de thym (adouçissant), dans une tasse d'eau chaude bienfaite : jusqu'à 3 fois par jour.

• Boire beaucoup d'eau pour hydrater les muqueuses irritées. Cela adoucit aussi la gorge.

• Faire appel aux sprays adoucissants pour gorge sensible à base d'huiles essentielles reconnues pour leurs propriétés antiseptiques comme l'huile essentielle de thym à thujanol. « Pourquoi pas, on peut essayer ce type de produits pour plus de confort même s'ils restent un peu «dégers» », remarque le Dr de Boysson.

En pharmacie : Arkogélules Thym. Arkopharma : infusion au thym confort d'hiver, Juvamine : Spray Gorge aux huiles essentielles (thym à thujanol, eucalyptus radié, menthe poivrée, romarin à cinéole - propolis, miel et échinacée), Puresentiel.



«Je suis aphone ou enroué»

Extinction de voix, voix enrouée, couverture ou timbre modifié ? À moins que vous n'ayez trop chanté au karaoké ou trop fumé, il y a de fortes chances que vos cordes vocales soient mises à mal par une inflammation au niveau du larynx (laryngite), le plus souvent d'origine virale. Toutefois, même si c'est impressionnant, « le simple fait d'être aphone ne justifie pas forcément d'aller voir tout de suite le médecin », indique le Dr de Boysson. Les symptômes peuvent disparaître rapidement et votre voix repartir en quelques jours, avec un peu d'aide.

Les solutions : Arrêter de parler ou le moins possible pour protéger le larynx. Éviter aussi de trop chuchoter pour ne pas aggraver la situation.

• Porter une écharpe pour sortir, mais aussi à l'intérieur !

• Boire beaucoup mais pas trop froid, et pas d'alcool ou de café.

• Sucrer quelques pastilles pendant plusieurs jours est une solution efficace, mais pas n'importe lesquelles : Delphine Chadoutaud, pharmacienne, conseille celles à base d'érysimum : « C'est une plante aux vertus adoucissantes qui donne de bons résultats. »

• Faire des inhalations. Pour le Dr de Boysson, « le traitement de choix pour guérir au plus vite reste les inhalations, si possible au moyen d'un aérosol souvent vendu en pharmacie qui va mieux atteindre la muqueuse grâce à son brouillard très fin. »

En pharmacie Pastilles Vocadys®, « la formule la plus complète, selon Delphine Chadoutaud : pastilles Drill® enrouement ou gommes Euphon à l'érysimum ; Homéovox® (pour voix enrouée), Boiron : comprimés pour inhalation à base d'huiles essentielles et de thymol, Péribore.

«J'ai du mal à avaler»

Votre gorge est douloureuse, comme « nouée », d'où des difficultés à déglutir, accompagnées parfois de fièvre (souvent élevée mais qui baisse rapidement) ? C'est sûrement une angine, signe d'une inflammation au niveau du pharynx ou des amygdales. Une angine virale peut faire aussi mal qu'une angine bactérienne, mais le traitement n'est pas du tout le même.

Les solutions : penser à boire chaud car la chaleur est naturellement anesthésiante.

• Des pastilles ou gommes à sucer pendant 5 jours au maximum (ce ne sont pas des bonbons...). « Une pastille efficace contient un anesthésique local (qui se termine souvent en «aine» comme lidocaïne ou tétracaine), pour atténuer la douleur, associée à un antiseptique, pour éviter la surinfection. Si elle contient aussi du miel, c'est un plus », explique Delphine Chadoutaud.

• Pas d'anti-inflammatoire. En cas de forte douleur, on peut être tenté d'associer de l'ibuprofène : certaines pastilles pour la gorge (Strefen) en contiennent d'ailleurs, mais Delphine Chadoutaud ne les conseille pas en raison du risque de surinfection bactérienne que cela peut entraîner. Mieux vaut opter pour le paracétamol pour apaiser la douleur. « Le mieux est d'associer pastilles et sprays, car le spray va agir plus localement et immédiatement, et les pastilles vont faire saliver et agir sur la durée », préconise Delphine Chadoutaud. « Ces collutoires contiennent en général des anesthésiques locaux, des décongestionnants et des antiseptiques », précise le Dr de Boysson.

• Les pastilles ou des sprays à base d'anesthésiques sont efficaces contre la douleur, mais mieux vaut éviter de les prendre dans la demi-heure qui précède un repas, pour éviter les fausses routes.

LE RIZ, UN INGRÉDIENT BEAUTÉ MÉCONNU

Secrét de beauté des femmes en Asie, le riz sait se plier en quatre pour prendre soin de la santé de la peau et des cheveux.

Cultivé depuis des millénaires en Asie, le riz est aujourd'hui consommé à travers le monde entier. La grande majorité de ses composés actifs est contenue dans l'enveloppe qui entoure la graine, le son de riz. Véritable trésor de beauté, sous forme d'huile ou de gommage, ces ingrédients sont pleins de ressources pour chouchouter les épidermes souvent malmenés des sportives. C'est à partir du son de riz qu'on obtient par pression à froid une huile végétale

pure. Riche en antioxydants protecteurs et en phytoestrogènes nourrissants, elle offre une synergie idéale pour protéger la peau du vieillissement cutané et des agressions extérieures. Une fois pulvérisés, les particules de son de riz sont efficaces pour réaliser une exfoliation douce de la peau sans l'irriter. Enfin, en pénétrant au cœur du cheveu, les protéines du son de riz jouent un rôle fortifiant et volumateur dans les shampoings et les soins capillaires. Grâce à son complexe de molécules antiradicalaires, l'huile lutte contre le vieillissement de la peau et protège des agressions oxydantes (vent, UV...). Hy-

dratante et apaisante par la présence de phytoestrogènes, elle est aussi réputée pour activer la microcirculation des ténis asphyxiés par la pollution environnementale. Son toucher sec est idéal après le sport pour laisser la peau douce sans sensation de film gras. Contre les cheveux fins, mous, sans volume et fatigués, les protéines de riz se gonflent d'eau et donnent un effet volumateur intéressant pour les cheveux difficiles à coiffer. Sur la peau, l'huile végétale peut s'appliquer pure, car elle pénètre assez rapidement dans la peau, ou en mélange avec des huiles essentielles, voire d'autres huiles végétales en guise de crème de

soin visage ou corps. En recette minute, on peut se concocter facilement une huile visage anti-rougeurs en mélangeant 250 ml d'huile de son de riz avec 30 gouttes d'huile essentielle de ciste (arbrisseau résineux du bassin méditerranéen). Dans les cosmétiques prêts à l'emploi, on trouve des gommages au son de riz bien adaptés au soin du visage ou du corps. Les magasins spécialisés dans les produits naturels proposent les protéines de riz sous une forme liquide qu'on peut combiner à d'autres ingrédients pour fabriquer des shampoings ou des soins capillaires maison.

LE RISQUE DE DÉMENCE AUGMENTÉ PAR LA PRISE DE BENZODIAZÉPINES

Une association entre consommation de benzodiazépines et survenue d'une démence a été observée par les chercheurs de l'Inserm. Ce sont surtout les benzodiazépines à demi-vie longue qui augmentent le risque de démence de 60%.

Les benzodiazépines et les psychotropes sont les médicaments les plus consommés en France, ce qui place notre pays en seconde position européenne, derrière le Portugal, pour la consommation de tranquillisants. Ces médicaments, commercialisés pour certains depuis les années 60, agissent sur le système nerveux central. Ils sont prescrits pour un large spectre de pathologies allant des troubles du sommeil aux symptômes dépressifs, en passant par l'anxiété. Depuis qu'ils sont largement utilisés (on estime que 30% des personnes âgées de 65 ans et plus en consomment), les chercheurs se penchent sur leurs éventuels effets secondaires dans la mesure où ils interagissent avec des neurotransmetteurs du cerveau.

Une étude récente de l'Inserm vient ainsi de faire le lien entre la consommation de benzodiazépines à demi-vie longue et la survenue d'une démence (majoritairement la maladie d'Alzheimer). Ces médicaments augmentaient le risque de démence de 60%.

«Il y a clairement une différence de signal entre benzodiazépines à durée de vie longue et celles à durée courte. Or les premières ont déjà été identifiées comme dangereuses chez les personnes âgées, notamment en raison du risque de chutes, et nous avons été étonnés de voir qu'elles étaient encore fréquemment consommées», déclare Christophe Tziouris, neurologue, directeur du centre de recherche Inserm U897 et professeur d'épidémiologie à l'université de Bordeaux. Ces médicaments sont dits à demi-vie longue lorsque celle-ci est supérieure à 20h. Ce sont :

- le nitrazépam (Mogadon)
- le bromazépam (Lexomil et génériques)
- le clobazam (Urbanyl)
- le diazépam (Valium et ses génériques)
- l'éthyle loflazépate (Victan)
- le prazépam (Lysaxin et ses génériques)
- le nordazépam (Nordaz)
- le clorazépate dipotassiques (Tranxène).

Malgré l'absence de certitude sur le mécanisme, «le doute est suffisant pour encourager médecins et patients à trouver des formes alternatives pour les troubles du sommeil des personnes âgées qui sont le motif principal de prescription de ces médicaments : conseils hygiéno-diététiques, produits non médicamenteux, et au maximum les médicaments les moins dangereux comme les benzodiazépines à demi-vie courte» insiste le neurologue.

LE THYM, UN FORTIFIANT NATUREL AUX MULTIPLES BIENFAITS

Appelé farigoule en Provence, le thym commun est utilisé depuis l'Antiquité pour ses vertus digestives, fortifiantes et antiseptiques. C'est d'ailleurs un remède idéal contre les maux de l'hiver et contre les troubles digestifs. Découvrez tous les bienfaits du thym ainsi que des recettes originales d'infusions de thym.

Le thym commun (*Thymus vulgaris* L.) est un petit arbrisseau qui pousse dans les lieux secs, les rocailles... C'est une plante aromatique qui appartient à la famille des lamiacées, comme le romarin ou la lavande. Ses feuilles sont linéaires et ses fleurs, petites, se déclinent du rose au blanchâtre. Les Égyptiens s'en servaient pour embaumer leurs morts, les Grecs pour améliorer la saveur de leurs plats. Chez les Romains, il donnait du courage aux soldats avant un combat...

Au Moyen Âge, l'abbesse allemande Hildegarde de Bingen le préconisait dans le traitement des détresses respiratoires.

En effet, le thym contient des constituants qui en font un excellent antiseptique pulmonaire et un bon expectorant (fluidifiant bronchique). On l'utilise en cas de digestion difficile, car il est antispasmodique et aide à drainer le fofe. C'est aussi un fortifiant remarquable !

L'huile essentielle de ses parties aériennes fleuries présente différents chémotypes, ou types chimiques : thym à thymol, à géraniol, à thujanol... On peut donc l'employer à bon escient dans différentes indications, chez l'adulte et chez l'enfant : dans les infections ORL, pulmonaires, digestives, urinaires, contre les douleurs rhumatismales...

Bain apaisant antirhumatismes

Avec le cassis, il apaise l'inflammation et soulage les douleurs articulaires.

La recette : Mettre 500 g de sommités de thym et 200 g de feuilles de cassis dans 1 litre d'eau frémissante. Couvrir, puis laisser infuser pendant 15 min.

Comment l'utiliser : Verser l'infusion dans l'eau tiède d'un bain et rester immergé 10 à 15 min.

Tisane état grippal

Antiseptique, elle est très efficace dès les premiers symptômes de la grippe : courbatures,



frissons... La recette : Mettre 20 à 30 g de sommités de thym dans 1 litre d'eau frémissante. Couvrir et laisser infuser 5 à 10 min. Dans une grande tasse, mettre 1 cuillerée à café de miel avec 1 ou 2 gouttes d'huile essentielle de thym à linalol ou à thujanol. Verser l'infusion dans la tasse et bien mélanger.

Comment l'utiliser : Boire 3 à 4 tasses de tisane par jour jusqu'à amélioration de l'état général, pendant 7 à 10 jours.

Lotion capillaire

Elle apaise, assainit et fortifie les cuirs chevelus fragiles ou irrités.

La recette : Faire bouillir à couvert 100 g de sommités de thym dans 1 litre d'eau pendant 2 à 3 min. Laisser infuser à couvert 5 à 10 min.

Comment l'utiliser : Appliquer cette solution sur les cheveux, puis frictionner le cuir chevelu.

Infusion tonique

Conseillée aux convalescents, ainsi qu'aux personnes sous chimiothérapie, elle est à la fois revitalisante et détoxifiante.

La recette : Mettre 50 g de sommités de thym

et 20 g de romarin dans 1 litre d'eau frémissante. Couvrir, laisser infuser 5 à 10 min. Dans une grande tasse, mettre 1 cuillerée à café de miel avec 1 ou 2 gouttes d'huile essentielle de cannelle*. Ajouter le jus de 1/2 citron. Verser l'infusion, mélanger.

Comment l'utiliser : Prendre 2 tasses par jour pendant 20 à 30 jours.

*Cette huile essentielle est irritante : éviter tout contact avec les yeux et demander un avis médical en cas de grossesse ou d'allaitement.

Tisane spécial enfant

Antiseptique, apaisante et de saveur agréable, elle aide les petits à retrouver le sommeil.

La recette : Mettre 60 g de fleurs de tilleul dans 1 litre d'eau frémissante. Couvrir et laisser infuser 5 à 10 min. Dans une tasse, mettre 1 cuillerée à café de miel avec 1 goutte d'huile essentielle de thym à thujanol. Verser l'infusion dans la tasse et mélanger.

Comment l'utiliser : Boire quelques gorgées à une petite tasse (en fonction de l'enfant), le soir, avant le coucher et avant le brossage des dents, pendant 5 à 7 jours.

ALZHEIMER : CE QUE VOTRE FAÇON DE MARCHER RÉVÈLE SUR VOTRE SANTÉ

Vous marchez lentement et avec difficulté ? Prudence : cela pourrait trahir un risque élevé de déclin cognitif, voire les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer.

C'est évident : nous ne marchons pas tous à la même vitesse, ni de la même manière. Et avec l'âge, il est normal de constater un ralentissement de son rythme de croisière sur le trottoir, qui est notamment causé par la fonte musculaire. Cependant, des chercheurs du Centre d'excellence Maladies neurodégénératives de Toulouse (31) viennent de découvrir que dans certains cas, la façon dont une personne se déplace peut trahir un déclin cognitif précoce, voire une maladie d'Alzheimer.

Pour en venir à cette conclusion, les scientifiques ont travaillé avec un groupe de 228 volontaires, âgés en moyenne de 76 ans – des hommes et des femmes, de catégories sociales différentes. Les participants ont passé un PET

scan (positron imagerie tomographie), une technique d'imagerie médicale dont l'objectif est d'observer les connexions cérébrales. L'objectif ? Mesurer les taux d'amyloïde dans leur cerveau : il s'agit d'une protéine qui, lorsqu'elle est présente en grande quantité dans les neurones, trahit un risque de déclin cognitif, voire une maladie d'Alzheimer.

Résultat : 48 % des volontaires présentaient des taux d'amyloïde anormalement élevés. Ceux-ci ont alors passé un nouveau test : les chercheurs ont analysé leur rythme, ainsi que leur façon de marcher. Et ils se sont rendus compte que ces volontaires particuliers se déplaçaient plus lentement que la moyenne (moins d'un mètre par seconde), et avec plus d'hésitations. En effet, le développement anormal des protéines amyloïdes a tendance à «ontaminer» le putamen, une zone du cerveau liée aux capacités motrices.



«Il est possible que d'avoir des troubles de la marche subtiles, en plus de problèmes de mémoire, puisse signaler la maladie d'Alzheimer avant même que les gens montrent des symptômes cliniques», a déclaré Natalia del Campo, principale autrice de cette étude, publiée dans la revue scientifique Neurology.

MAROC

Dilapidation de 4 milliards d'euros dans le secteur de l'éducation, de hauts fonctionnaires dans le collimateur

L'Association marocaine de protection des biens publics a appelé, mardi, les autorités du Royaume à demander à certains hauts fonctionnaires de rendre des comptes sur "un retentissant scandale" lié à la dilapidation de 4 milliards d'euros utilisés dans un présumé "programme d'urgence" du secteur de l'éducation et qui s'est avéré être "un fiasco".

Le président de l'association, Talib Mohamed El-Ghaloussi, a déclaré sur sa page Facebook que "les hauts fonctionnaires qui ont la responsabilité directe dans la gestion dudit programme d'urgence ne sont jusqu'à présent visés par aucune mesure qui puisse les obliger à répondre de leurs actes".

En revanche, d'après El-Ghaloussi, "certains employés et responsables locaux ont été sacrifiés, ce qui soulève la question: Comment ces hauts fonctionnaires, y compris le ministre en charge du secteur, ont réussi à échapper à tout jugement? Est-il possible que certains employés commettent ces infractions à l'insu des hauts fonctionnaires?".

Le président de l'association s'est dit aussi sur-

pris par "l'absence de discussions autour du scandale du programme d'urgence destiné à la réforme de l'éducation, qui a coûté au trésor public environ 44 milliards de dirhams (4 milliards d'euros), une somme faramineuse qui provient de l'argent du contribuable". En outre, il a souligné la nécessité de "révéler la vérité à l'opinion publique, comment ces sommes ont été dépensées et pourquoi le programme n'a pas eu un impact significatif sur l'état de l'éducation dans le Royaume?".

Pour Al-Ghaloussi, ce qui s'est produit est un "scandale majeur à tous points de vue", dénonçant le maintien en poste de certains fonctionnaires et responsables directs du secteur de l'enseignement dans le Royaume sans ré-



pondre de leurs actes en ce qui concerne la dilapidation, le détournement et le gaspillage de milliards", avant de s'interroger: "Sont-ils au-dessus de la loi?".

Par ailleurs, le responsable de l'Association marocaine de protection des biens publics a prévenu que "la situation délicate et sensible que traverse le Maroc, du point de vue

économique et social, ne pouvait être surmontée en touchant au pouvoir d'achat des gens modestes, mais requiert la fin de la corruption et la poursuite des saboteurs et des personnes impliquées dans le pillage de l'argent public, et ceux utilisant leurs fonctions pour s'enrichir au détriment des intérêts supérieurs de la société".

MALI

Un hélicoptère de l'armée a tiré "à proximité" de Casques bleus

Un hélicoptère de l'armée malienne a récemment tiré plusieurs roquettes "à proximité" de Casques bleus britanniques, ont indiqué mardi les autorités britanniques, un incident exceptionnel alimentant les questions sur l'avenir de la mission de l'ONU dans ce pays.

"Nous sommes informés d'un incident récent au Mali dans lequel des roquettes ont été tirées par un hélicoptère des forces armées maliennes à proximité d'un détachement britannique", a déclaré un porte-parole du ministère de la Défense. "Tout le personnel britannique est sain et sauf et les circonstances de l'incident font l'objet d'une enquête", a-t-il ajouté. Les faits ont



eu lieu près de Tessit, près de Gao, dans l'est du pays.

"Il y a quelques semaines, des troupes de maintien de la paix du Royaume-Uni ont essayé de tirer

et cet incident fait l'objet d'une enquête", a confirmé à New York le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, en réponse à des questions lors de son point-presse quotidien.

Trois Européens suspectés de "terrorisme" interpellés dans le Centre

Trois ressortissants européens suspectés de "terrorisme" ont été interpellés dans le centre du Mali lors d'opérations anti-terroristes, a annoncé mardi soir l'armée malienne. "Le dé-

tachement Fama (Forces armées maliennes) de Diabaly a procédé à l'interpellation le 10 avril (dimanche) 2022 de cinq suspects dont trois ressortissants européens", affirme un com-

munié de l'état-major général des armées. Le communiqué ne précise pas l'identité de ces "suspects" européens interpellés à Diabaly, une localité à environ 300 km au nord-

ouest de Bamako. Le Mali est plongé dans la tourmente depuis 2012. La propagation terroriste, partie du nord, s'est étendue dans le pays et a gagné le Burkina Faso et le Niger voisins.

NIGERIA

Au moins 23 morts dans des attaques dans le centre du pays

Au moins 23 personnes ont été tuées dans des attaques armées contre deux communautés dans l'Etat de Benue dans le centre du Nigeria, a déclaré mercredi un responsable gouvernemental.

Des hommes armés se sont infiltrés dans la nuit dans deux communautés de cet Etat, la communauté de Mbadwem dans la circonscription locale de Guma et celle de

Tiortyu dans la circonscription de Tarka, respectivement. Ils ont tué pas moins de 23 personnes, a précisé Nathaniel Ikyur, porte-parole du gouvernement de l'Etat de Benue, dans un communiqué.

Un grand nombre de villageois ont été blessés dans des attaques et ils reçoivent actuellement des soins dans un hôpital de cet Etat, selon M. Ikyur. Le gouverneur de Benue

a condamné ces meurtres, appelant les agences de sécurité à faire plus pour lutter contre la criminalité et pour protéger les vies et les biens des habitants de l'Etat. Le Nigeria a connu une série d'attaques de groupes armés ces derniers mois.

Des incidents récurrents de vol de bétail et de banditisme à main armée ont également été signalés dans la région.

BURKINA FASO L'ONU réaffirme sa disponibilité à accompagner la transition

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohamed Saleh Annadif, a réaffirmé le soutien de l'ONU à la transition burkinabè, lors d'un entretien mardi avec le président de la transition du Burkina Faso, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, a indiqué la présidence dans un communiqué.

"Notre mission de façon globale et les échanges que nous avons eus avec le président de la transition partent du principe que depuis qu'il y a eu le changement au Burkina Faso, les Nations unies avec les autres partenaires, notamment la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), se sont mis dans une logique d'accompagner la transition", a indiqué le diplomate onusien à sa sortie d'audience, cité par le communiqué.

Le communiqué précise que Mohamed Saleh Annadif a expliqué que le séjour de son équipe au Burkina Faso s'inscrit dans la suite logique de la dernière mission de la CEDEAO qui était venue échanger avec les autorités burkinabè sur la conduite de la transition.

Selon la même source, le diplomate onusien s'est réjoui de la "libération" de l'ancien président et a déclaré avoir remercié le président de la transition "pour le fait que désormais le président Kabore est libre, ce qui était l'une des exigences de la CEDEAO".

Les Nations unies ont réaffirmé leur disponibilité à "soutenir les autorités de la transition pour que celle-ci puisse se passer dans les meilleures conditions possibles", a précisé le communiqué.

Engagement d'une procédure pour l'extradition de Blaise Compaoré

Le Burkina Faso "prendra ses responsabilités s'il y a lieu", en ce qui concerne la procédure d'extradition de l'ancien président Blaise Compaoré, en exil depuis 2014 et qui a été condamné à la prison à vie dans le procès d'assassinat de Thomas Sankara en octobre 1987, a déclaré le ministre de la justice Barthélémy Kéré.

"Vous avez appris qu'effectivement il y a un mandat d'arrêt qui avait été lancé contre Blaise Compaoré.

Blaise Compaoré est de nationalité ivoirienne (...) Mais en tout état de cause s'il y a lieu évidemment, le Burkina Faso prendra ses responsabilités", a déclaré Kéré lors d'un point de presse.

Blaise Compaoré, son bras droit le général Gilbert Diendéré, et Hyacinthe Kafando présenté comme le chef du commando ont été condamnés le 6 avril à la prison à vie dans le dossier de l'assassinat de Thomas Sankara et de douze de ses compagnons en 1987.

Dans ce procès, huit autres accusés ont été condamnés à des peines allant de trois ans à vingt ans de prison tandis que trois accusés ont été acquittés.

Le 15 octobre 1987, Thomas Sankara, tombait sous les balles d'un commando lors d'un coup d'Etat à l'issue duquel son ami et conseiller principal, le capitaine Blaise Compaoré prend le pouvoir.

EGYPTE

La justice écarte toute piste criminelle dans la mort d'un économiste

La justice égyptienne a écarté mardi toute piste criminelle dans la mort de l'économiste Ayman Hadhoud, décédé dans un hôpital psychiatrique public du Caire début mars.

Porté disparu le 5 février, Ayman Hadhoud était en charge des questions économiques au sein du parti libéral de la réforme et du développement de Mohamed el-Sadate, député et neveu du président assassiné Sadate qui a récemment négocié la libération de nombreux militants en Egypte.

Dans un communiqué diffusé mardi, le ministère public indique que l'économiste est mort le 5 mars, "d'une forte baisse de la circulation sanguine et d'un arrêt cardiaque" à l'hôpital psychiatrique où il était interné suite à des violences.

"Les enquêtes confirment qu'il n'y a aucune piste criminelle retenue" pour la mort d'Ayman Hadhoud qui souffrait de "troubles schizophrènes", ainsi que de "délires de persécution et de grandeur", indique le texte.

"La détérioration de son état psychologique affectait son état de conscience et a pu entraîner sa mort", poursuit le communiqué du parquet, citant les conclusions d'une commission médicale chargée d'examiner la santé psychologique de l'économiste.

PALESTINE

Un Palestinien tué par des tirs sionistes en Cisjordanie occupée

Un Palestinien a été tué et plusieurs autres blessés mercredi par des tirs de forces sionistes à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée, rapportent des médias locaux, citant le ministère palestinien de la Santé.

Mohammad Hassan Mohammad Assaf, 34 ans, de Qalqilya, est mort des suites de sa blessure à Naplouse après avoir reçu une balle dans la poitrine tirée par l'armée d'occupation sioniste, a déclaré le département de la santé, cité par l'agence de presse palestinienne, Wafa. Selon Wafa, les forces d'occupation avaient pris d'assaut les villages : Beita, Lubban Ash-Sharqiya et Aurif au sud de Naplouse en plus de la région-Est de la ville de Naplouse pour "protéger les colons". Au cours de leurs incursions, les militaires sionistes ont tiré des balles réelles, et balles métalliques recouvertes de caoutchouc, ainsi que des grenades assourdissantes et à gaz ciblant blessant plusieurs ci-



vils palestiniens. Le directeur des ambulances et des urgences du Croissant-Rouge palestinien à Naplouse, Ahmed Jibril, cité par l'agence de presse, a fait état de six palestiniens touchés par des tirs de balles réelles. Un autre a

été blessé selon la même par une balle en caoutchouc au niveau de l'œil, tandis qu'un deuxième par une pierre à la tête. M. Jibril a ajouté que cinq autres palestiniens ont été touchés par des balles métalliques recouvertes de caoutchouc,

alors qu'un sixième a subi des brûlures suite à sa blessure par une bombe de gaz, et un autre a été renversé par un véhicule militaire de l'occupation. L'armée sioniste a aussi arrêté huit palestiniens dont deux frères à Naplouse.

LIBAN

Beyrouth exhorte les Libanais à respecter la sécurité des pays du CCG

Le ministre libanais de l'Intérieur Bassam Mawlawi a exhorté mardi les citoyens du pays à respecter la sécurité des pays frères, dont les membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), a rapporté l'Agence nationale de l'information.

"L'Arabie saoudite et le reste des pays du CCG ont toujours soutenu tous les Libanais de la même manière, sans discrimination", a-t-il souligné lors d'une rencontre à Beyrouth avec Walid al-Bukhari, l'ambassadeur saou-

dien au Liban, ajoutant que Beyrouth s'est engagé à prévenir tout préjudice verbal aux Etats du Golfe.

"Nous continuerons d'adopter cette approche pour le bien de notre pays et de sa stabilité ainsi que la stabilité des pays arabes, car la sécurité des Arabes est commune à tous les pays de la région", a-t-il noté.

L'Arabie saoudite et le Koweït ont annoncé jeudi le retour de leurs ambassadeurs au Liban après que le Premier ministre libanais Najib Mikati,

s'est engagé à prendre les mesures nécessaires et requises pour renforcer la coopération avec les membres du CCG. L'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis et Bahreïn, tous membres du CCG, avaient rappelé leurs ambassadeurs au Liban en octobre 2021 pour protester contre les propos tenus par l'ancien ministre libanais de l'Information George Kordahi, qui critiquait l'implication de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite dans le conflit au Yémen.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Les pourparlers "avancent" bien (guide suprême iranien)

Le guide suprême iranien a estimé mardi que les négociations pour relancer l'accord sur le nucléaire conclu en 2015 entre Téhéran et six grandes puissances, avancent bien et appelé les négociateurs à résister aux pressions.

"Dans les négociations, le travail avance bien", a déclaré l'ayatollah Ali Khamenei, devant les responsables iraniens dont le président Ebrahim Raïssi.

"Continuez à travailler sans attendre les résultats des négociations, qu'ils

soient positifs ou négatifs", a ajouté le guide suprême, selon des extraits de son discours publiés sur son site internet.

L'Iran est engagé depuis un an dans des négociations avec la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine directement, et les Etats-Unis indirectement dans la capitale autrichienne pour relancer l'accord, connu officiellement sous le nom de Plan d'action global conjoint (JCPOA). L'accord de 2015 accorde un allègement des

sanctions à l'Iran en échange de restrictions sur son programme nucléaire pour garantir que Téhéran ne pourrait pas développer une arme nucléaire - ce qu'il a toujours nié vouloir faire. Mais le retrait unilatéral des Etats-Unis de l'accord en 2018 sous le président de l'époque, Donald Trump, et la réimposition de sanctions économiques sévères ont incité l'Iran à commencer à revenir sur ses propres engagements.

"Notre équipe de négociation a jusqu'à présent ré-

sisté aux demandes excessives de l'autre partie et continuera à le faire", s'est félicité l'ayatollah Khamenei. "C'est l'autre partie qui a brisé sa promesse (en se retirant de l'accord) et ils sont arrivés à une impasse", a-t-il affirmé sans préciser laquelle.

Dimanche, le chef de la diplomatie iranienne, Hossein Amir-Abdollahian, avait accusé les Etats-Unis de chercher à "imposer de nouvelles conditions" lors des pourparlers de Vienne, sans plus de précision.

RUSSIE-UKRAINE

"L'hystérie antirusse" dans les pays occidentaux "se fait sentir" (Poutine)

Le président russe, Vladimir Poutine, a assuré mardi que "l'hystérie antirusse" dans les pays occidentaux "se faisait sentir", au moment où son pays mène une "opération militaire" en Ukraine.

"Une hystérie antirusse (dans les pays occidentaux) se fait sentir, mais le temps remettra tout à sa place", a déclaré Vladimir Poutine suite aux pourparlers avec son homologue biélorusse Alexandre Loukachenko qui se sont tenus sur le site du cosmodrome Vostotchny dans la région de l'Amour.

Il a ajouté que les pays occidentaux



"veulent nous causer des problèmes, et ils le font".

"Oui, ce sera difficile dans certains secteurs (de l'économie russe), mais

nous surmonterons ces difficultés", a assuré Vladimir Poutine, en référence aux sanctions contre son pays.

M. Poutine a par ailleurs indiqué qu'il a dit "même avant l'opération (militaire) qu'un affrontement avec les forces cotées par l'Occident en Ukraine, un affrontement avec les nationalistes extrêmes et les néonazis en Ukraine, était inévitable", ajoutant que "l'opération militaire spéciale se déroule comme prévu".

Il a souligné que "même dans les conditions tragiques actuelles", les Ukrainiens étaient "un peuple fraternel".

ETATS-UNIS

Le vice-gouverneur de New York, inculpé pour corruption, démissionne

Le vice-gouverneur démocrate de l'Etat de New York a été inculpé mardi pour corruption par la justice fédérale américaine et a démissionné après seulement quelques mois au pouvoir, ont annoncé les autorités américaines.

"Brian Benjamin, le vice-gouverneur de l'Etat de New York, a été inculpé de corruption et d'autres infractions associées", ont indiqué dans un communiqué les services du procureur fédéral de Manhattan.

Le vice-gouverneur de l'Etat, âgé de 45 ans, "s'est rendu au FBI à Manhattan ce matin" et a été présenté à une juge fédérale, est-il précisé.

Dans la soirée, le gouverneur de l'Etat de New York Kathy Hochul, le quatrième Etat le plus peuplé des Etats-Unis (quelque 20 millions d'habitants), a annoncé qu'elle avait "accepté la démission avec effet immédiat" de son adjoint.

"Il est clair pour tous les deux qu'il ne pouvait pas continuer de servir en tant que vice-gouverneur. Les New-Yorkais doivent avoir une confiance absolue dans leur gouvernement", a martelé Mme Hochul, une élue démocrate.

M. Benjamin est accusé d'avoir, à partir de 2019, "usé de son autorité" en tant qu' élu au parlement de l'Etat afin de "détourner une subvention gérée par l'Etat (de New York) vers une organisation contrôlée par un investisseur immobilier en échange de contributions" à sa campagne pour être élu en 2021 au poste de contrôleur des finances de la ville de New York.

BRÉSIL

Lula promet un ministère des Indigènes s'il revient au pouvoir

L'ex-président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a indiqué mardi qu'il allait créer un ministère des Indigènes en cas de victoire lors de la présidentielle d'octobre, lors d'un discours devant des représentants de peuples autochtones.

"Si on a déjà créé un ministère de l'Egalité raciale, des droits de l'Homme, de la Pêche, pourquoi pas un ministère pour traiter des sujets liés aux Indigènes?", a-t-il déclaré à l'occasion du campement Terra Livre (Terre libre), qui rassemble depuis une semaine plusieurs milliers d'Amérindiens venus défendre leurs droits à Brasilia.

"Ce portefeuille, il sera pour l'un d'entre vous, pas pour un blanc comme moi", a-t-il précisé, sous les applaudissements.

Les questions relatives aux peuples autochtones au Brésil sont sous la responsabilité de la Fondation nationale de l'Indien (Funai), organe gouvernemental sous la tutelle du ministère de la Justice.

La Funai est actuellement présidée par Marcelo Augusto Xavier, ancien commissaire de police fédérale réputé proche de l'agronome.

KIRGHIZSTAN-TADJIKISTAN

Echanges de tirs à la frontière

Des garde-frontières du Kirghizstan et du Tadjikistan ont échangé mardi des tirs à la frontière contestée entre ces deux pays d'Asie centrale, un nouvel incident qui a fait un blessé dans chaque camp, ont déclaré les garde-frontières kirghizes.

Les communautés frontalières de ces deux Etats pauvres issus de l'ex-Union soviétique s'affrontent régulièrement pour l'approvisionnement en terre et en eau, avec l'implication fréquente des garde-frontières.

Mardi, des échanges de tirs sont survenus après une avancée des garde-frontières tadjiks dans une zone contestée, a affirmé le service des garde-frontières du Kirghizstan dans un communiqué.

Face au refus des Tadjiks de stopper leur progression, les garde-frontières kirghizes "ont effectué des tirs de sommation en l'air".

En réponse, les garde-frontières tadjiks ont ouvert le feu sur les garde-frontières kirghizes", a ajouté la même source. "La fusillade s'est arrêtée après des négociations entre des représentants (...) des deux pays", a-t-elle ajouté, affirmant qu'un garde-frontière tadjik avait été blessé par balle.

AUDIOVISUEL

Plaintes concernant le feuilleton "Babour Ellouh": l'ARAV convoque la directrice de la chaîne Echourouk

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a convoqué, mardi, la directrice de la chaîne Echourouk TV suite aux plaintes qu'elle a reçues concernant "des dépassements attentatoires à la sacralité du mois de Ramadhan" dans le contenu de certains épisodes du feuilleton "Babour Ellouh" diffusé par cette chaîne.

"Suite aux plaintes reçues par l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, et aux informations relayées sur les réseaux sociaux concernant des dépassements attentatoires à la sacralité du mois de Ramadan et aux principes de notre religion dans certains épisodes du feuilleton "Babour Ellouh" que Echourouk TV aurait diffusés les soirées de Ramadan, l'ARAV a convoqué la

directrice de la chaîne", a indiqué un communiqué de l'ARAV.

"La directrice de la chaîne Echourouk TV a fourni des explications niant la diffusion par la chaîne de ces scènes", affirmant qu'il s'agissait de "calomnie et d'informations montées de toutes pièces, car le feuilleton en question a été diffusé l'année dernière sur d'autres plateformes en entière sans censure,

ce qui a permis à certains de publier des scènes contraires aux principes et valeurs de la société algérienne sur les réseaux sociaux, puis les attribuer à la chaîne Echourouk, qui a uniquement le droit de diffusion télévisée de ce feuilleton".

"Après avoir examiné les éléments de réponse de la responsable de la chaîne et visionné le contenu des épisodes diffusés

par la chaîne, l'ARAV a demandé à la chaîne d'apporter une précision à l'opinion publique et à dégage sa responsabilité de ces scènes", a précisé la même source.

A cette occasion, l'ARAV a appelé au "respect des règles professionnelles et de déontologie, notamment pendant le mois sacré du Ramadan", conclut le communiqué.



MUSIQUE

L'opéra d'Alger à l'heure du Gharnati

Les airs mélodieux et les cadences composées du patrimoine andalou de l'école gharnatie ont retenti mardi soir à Alger, à travers deux concerts distincts, animés par Meryem Benallal et Karim Boughazi, devant un public relativement nombreux.

Accueillis à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, les artistes Meryem Benallal et Karim Boughazi, ont ravivé la tradition ancestrale tlemcenienne, à travers deux programmes empreints de spiritualité contenant des madih, du hawzi et du âroubi, rendus à la manière Gharnatie, une des écoles de la musique andalouse qui compte également celles du Malouf et la Sanaâ.

Soutenus par l'Orchestre régional de Tlemcen, dirigé d'une main de maître par le violoniste Adil Belkhadja, les deux artistes ont enchanté le public avec un programme festif judicieusement préparé, pour marquer le retour, après près de deux ans de pandé-

mie et de restrictions sanitaires préventives.

Les douze instrumentistes de l'orchestre ont d'abord donné un avant goût aux spectateurs, interprétant deux poèmes soufis dans le mode Araç, l'inqileb, "Bel'hawa qalbi taillaq", précédé d'un istikhbar dans le même mode, brillamment mené par Arslan Hammam, au Oud, et le Kh'lass, "Wallahi law laka ya habibi".

Dans une belle tenue traditionnelle, Meryem Benallal est ensuite apparue sous les applaudissements du public, à qui elle a fait part de son "bonheur de le retrouver", après deux ans d'absence.

Avec une voix cristalline, la chanteuse a rendu en deux parties, une quinzaine de pièces aux différentes variations modales et rythmiques et aux contenus faits d'éloges et de louanges à Dieu et à son prophète, devant un public conquis.

Parmi les pièces rendues dans le mode

Sika par Meryem Benallal, "Ya khaliq el aarch el aadim", "Ya taliben rahmat Allah", "Ya Rabbi salli wa sellem", "Ya kheyre el aname" et Lamma bada minka el kaboul", faisant chanter le public qui reprenait les différents refrains dans la joie.

La deuxième partie, entonnée dans le mode Araç, a rassemblé une dizaine de pièces, entre hawzi, aroubi et madih qu'elle a interprété avec beaucoup de cœur et de talent. Née en 1987 à Tlemcen, Meryem entame sa carrière solo en 2002 avec un premier opus, "Sidi Mohamed Benali", suivi de quatre autres albums, dont un en hommage au grand maître de la musique andalouse, le regretté, Cheikh Redouane Bensari (1914-2002).

Usant de sa bonhomie et son professionnalisme, Karim Boughazi dans sa tenue de Cheikh empreinte d'authenticité, a été, à son tour, accueilli avec les applaudissements du public déjà séduit par le ténor, qui a dé-

roulé un répertoire de pièces, aroubi du poète, Mustapha Benbrahim, hawzi du Cheikh Bentriki et une sélection de kh'lass et de medih de Abi Mediène Choâïb.

"Kahl el aïm em'deble ch'far", "Ya chems el maghib", "Sallou aâla el hadi", "Sidi Mohamed el aalim", "El horm ya R'soul Allah" et "Ech'faâ", figurent parmi les pièces rendues par le chanteur avec une voix présente et étoffée.

Comptant à son actif une dizaine de CD et un coffret de quatre autres encore, entièrement dédiés aux différentes Noubas, Karim Boughazi, est sur le point de sortir deux autres opus contenant plusieurs inédits, en plus d'un autre enregistrement en voie d'achèvement, écrit et composé par ses bons soins contenant 10 chansonnettes.

Le concert de Meryem Benallal et Karim Boughazi a été organisé par l'Opéra d'Alger, dans le cadre de son programme d'animation des soirées du mois sacré du Ramadan.

THÉÂTRE

"Koumaïcha", un monodrame sur le quotidien difficile des handicapés présenté à Alger

Le monodrame "Koumaïcha", un spectacle sur le quotidien difficile des personnes en situation de handicap et leur détermination à surmonter l'infirmité physique, a été présenté mardi soir au Théâtre national d'Alger Mahiédine-Bachtarzi.

Mis en scène par Toufik Mezghache, sur un texte de Moubani Mansour et Youcef Ancer, Koumaïcha (Poignée) met en scène, durant 60mn, les déboires d'une jeune femme, qui mène une vie monotone rythmée par des tâches ménagères "insolites" que sa mère lui assigne malgré son handicap.

Koumaïcha, un personnage malmené, incarné par Noussaïba Attout, elle-même en situation de handicap physique, raconte sur scène son quotidien routinier, partagé entre le ménage à la maison et ses études à l'université, entravées par les esprits étroits de ses parents et les regards réducteurs de la société.

Consciente de son infirmité qu'elle a transformée en force, Koumaïcha a relevé le défi de réaliser l'ensemble des tâches ménagères parfois inadaptées à son handicap moteur que sa mère (en voix off) lui dicte sur un ton autoritaire et agressif.

Alliant humour et autodérision, Nousai ba Attout a réussi à faire de la "représentation de soi" à travers des scènes concrètes comme ses études à l'université, un autre défi que Koumaïcha a dû surmonter en dépit de sa mobilité réduite.

Rejoindre l'université dans un bus inadapté aux personnes de sa catégorie, étudier dans une salle de cours qui se trouve au deuxième étage viennent ainsi dramatiser davantage le quotidien de Koumaïcha.

Le metteur en scène qui a opté pour un décor simpliste fait d'une chaise et de quelques articles de ménage, a permis à la comédienne d'étaler sur scène sa créativité, son énergie et son potentiel artistique aussi bien par le mouvement que par le verbe.

"J'ai évité d'encombrer l'espace scénique avec des objets de décor qui peuvent distraire



le public. C'est un choix motivé par le souci de laisser la comédienne combler l'espace scénique par la force du geste et du verbe" a expliqué Toufik Mazgheche à la fin du spectacle. Koumaïcha a réussi à accrocher le public qui, par des applaudissements nourris durant toute la représentation, est allé rencontrer la comédienne, "très émue" par les marques de sympathie qui lui sont exprimées.

"Le spectacle est d'une très haute valeur artistique car il dégage du sens et surtout des émotions sincères car le personnage est réellement une personne en situation de handicap", a réagi une dame qui a insisté pour immortaliser cet instant avec Noussaïba Attout.

Produit par la coopérative Arts et culture de Sétif, "Koumaïcha" est présenté dans le cadre du programme d'animation artistique du TNA pour le mois de Ramadhan qui se poursuit jusqu'au 27 avril.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE 408015000037011

Avis d'attribution provisoire

En application des articles 65 alinéa 2 et 72 et l'article 51 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des Entreprises ayant soumissionné à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N°01/2022 relative à l'entretien des Chemins Communaux (tranche 2021) : LOT 02 : Entretien de CC n°08 sur 05 km du pk 51 au pk 56. Inséré aux quotidiens nationaux **DKNEWS** le 15/02/2022 et الموعد اليومي le 15/02/2022, qu'à l'issue de l'analyse et jugement des offres, les résultats sont ainsi

Soumissionnaire retenu	Numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre en T.T.C	Montant de l'offre en T.T.C après correction	Note Technique obtenue	Observation
KTPGH KHALDI AMMAR	7965054290065	52.703.910,00 DA	52.703.910,00 DA	74	L'offre le Moins Disant parmi les offres qualifiées Techniquement

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 3 et 4 et l'article 72 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant ce choix, dispose d'un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de l'affichage du présent avis pour introduire un recours à la commission des marchés de wilaya.

Et tout soumissionnaire intéressé de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de son offre, peut se rapprocher des services de la direction des travaux publics de Tindouf dans un délai de **trois (03) jours** à compter de la date de l'affichage du présent avis.

CRIMINALITÉ INFORMATIQUE Europol: l'un des plus grands forums de hackers au monde fermé

L'office européen de police a annoncé mardi la fermeture de l'une des plus grandes plateformes de hackers au monde, qui vendait l'accès à des fuites de bases de données appartenant à un certain nombre de sociétés américaines.



Son "infrastructure" a été saisie, et son administrateur ainsi que deux complices ont été arrêtés, a précisé Europol dans un communiqué.

Lancé en 2015, "raidforums.com" comptait selon Europol plus d'un demi-million d'utilisateurs et était l'un des plus grands forums de hackers au monde. "Cette plateforme s'est fait un nom en vendant l'accès à des fuites de bases de données très médiatisées appartenant à un certain nombre de sociétés américaines dans différents secteurs", a déclaré Europol.

"Les bases de données contenaient des informations sur des millions de cartes de crédit, des numéros de compte bancaire et des informations de routage, ainsi que les noms d'utilisateur et les mots de passe associés nécessaires pour accéder aux comptes en ligne", a précisé Europol.

L'opération baptisée "Tourniquet" a été coordonnée par Europol qui a soutenu des enquêtes aux Etats-Unis, au Royaume-

Uni, en Suède, au Portugal et en Roumanie. L'opération a été "l'aboutissement d'une année de planification méticuleuse entre les autorités impli-

quées dans la préparation de l'action", selon Europol.

ESPACE Le télescope Hubble confirme la découverte du plus grand noyau de comète jamais vu



Le télescope spatial de la NASA, Hubble, a confirmé la découverte du plus grand noyau de comète jamais vu par des astronomes, a annoncé mercredi l'agence. L'estimation du diamètre de la comète glacée C/2014 UN271 (ou Bernardinelli-Bernstein) est d'environ 128km, soit plus

large que l'Etat américain du Rhode Island, selon la NASA. Il est environ 50 fois plus grand que ce qui a été découvert au cœur de la plupart des comètes connues. Sa masse colossale est estimée à 500.000 milliards de tonnes, soit cent mille fois plus que la masse d'une co-

mète typique trouvée beaucoup plus près du soleil, a-t-elle ajouté. C/2014 UN271 se trouve à 35.200 km/h de la périphérie du système solaire, mais elle ne se rapprochera jamais à moins d'un milliard de kilomètres du soleil, d'après l'agence spatiale américaine.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Hassiba Benbouali - Chlef
Numéro d'identification fiscale (NIF): 409820000020098

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/2022
L'Université de HASSIBA BENBOUALI de CHLEF lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour :
Equipement d'une résidence universitaire 1000 lits d'hébergement (2) au pôle d'Elhassania UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI CHLEF

- Répartie comme suit :
- Lot n° 01 : acquisition, installation et mise en service de matériels de robotique.
 - Lot n° 02 : acquisition, installation de matériels de préparation, de manutention et de pesage.
 - Lot n° 03 : acquisition, installation et mise en service de matériels de cuisson et hottes de cuisines.
 - Lot n° 04 : acquisition de mobilier de restauration et de cafétéria.
 - Lot n° 05 : acquisition, installation de mobiliers d'hébergement.
 - Lot n° 06 : acquisition de matelas et accessoires.
 - Lot n° 07 : acquisition de couettes et accessoires.

- Les candidats intéressés, remplissant les conditions définies ci-dessous, peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenus dans un ou plusieurs lots.
- LES CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITE :**
- a) **Capacités professionnelles :**
 - Fabricants d'équipement, justifié par un certificat de fabricant délivré par la chambre de commerce ou tout organisme habilité, dont les activités figurent au registre de commerce sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.
 - Importateurs d'équipements la remise d'un document en cours de validité à la date de soumission, délivré par les services du Centre National du Registre de Commerce, dont les activités figurent au registre de commerce sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.
 - Distributeurs la remise d'un document en cours de validité à la date de soumission, dont l'activité de distribution en gros doit figurer au registre de commerce est compatible avec la nature du lot objet de la soumission.
 - b) **Capacités financières :**
 - Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernières années (2019-2020-2021) ≥ 5.000.000,00 DA.
 - Justification: Copies des bilans financiers des trois dernières années (2019-2020-2021) portant accusé de réception par les services des impôts compétents et :
 - visés par un comptable agréé pour les personnes physiques,
 - visés par un commissaire au compte pour les personnes morales.
 - N.B.: le soumissionnaire doit l'entreprendre à moins de 03 ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création.
 - Les références bancaires délivrées par la banque du soumissionnaire accompagnée de l'attestation de solvabilité délivrée par la banque concernée après la publication de l'avis d'appel d'offres
 - c) **Capacités techniques :**
 - MOYENS HUMAINS :
 - Une équipe de trois (03) personnes minimum qualifiées et certifiées doivent être affectées à la manutention, l'installation et la mise en service de ces équipements pour chaque lot et selon la nature du lot objet de la soumission.

NB : Les lots concernés par l'installation sont : n° 01, 02, 03
Justification: Diplôme d'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture des plis

• **REFERENCES PROFESSIONNELLES :**
Ayant réalisé ou moins un projet de même nature de l'objet du présent cahier des charges (Justification : Attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants publics).

PRESENTATION DE L'OFFRE :
N.B.: le cahier des charges afférent au présent appel d'offres doit être retiré auprès de l'adresse ci-dessus contre paiement de la somme de deux mille dinars algérien (2000 DA).

- a) **Le dossier de candidature :**
- La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
 - La déclaration de proché, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
 - La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

- a) **Capacités professionnelles :**
- certificat de fabricant en cours de validité, ou registre de commerce pour les importateur et distributeur en gros et en détail.
- b) **Capacités financières :**
- moys financiers justifiés par copies des bilans financiers des trois dernières années (2019-2020-2021) portant accusé de réception par les services des impôts compétents et :
 - visés par un comptable agréé pour les personnes physiques,
 - visés par un commissaire au compte pour les personnes morales.
 - Les références bancaires délivrées par la banque du soumissionnaire accompagnée de l'attestation de solvabilité délivrée par la banque concernée après l'publication de l'avis d'appel d'offres
- b) **capacités techniques :**
- Liste des moyens humains affectés au projet, certifiés mobilisés accompagnée des diplômes et attestations de certification des intervenants ainsi que les cv indiquant l'expérience requise
 - Références professionnelles : attestation de bonne exécution de même nature de l'objet du présent cahier des charges délivrée par les services contractants publics.
- 6- Exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement conjoint ou solidaire, celui-ci devra indiquer les missions de chaque membre du groupement et précisant le chef de file. L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1ère enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Dénomination de l'entreprise
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°02/2022
« Equipement d'une résidence universitaire
1000 lits d'hébergement (2) au pôle d'Elhassania
UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI CHLEF »
Lot n°
«(Dossier de candidature)»

- c) **L'offre technique :**
- La déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
 - Un mémoire technique justificatif joint en annexe, renseigné, daté, signé, et cacheté
 - Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
 - Fiches techniques détaillées des équipements proposés avec photos.
 - Engagement pour le délai de livraison, signée et cachetée.
 - Engagement sur la durée de garantie qui ne peut être moins 24 mois, signée et cachetée
 - Engagement sur les détails du service après-vente proposé
- L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2ème enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Dénomination de l'entreprise
Appel d'offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°02/2022
« Equipment d'une résidence universités
1000 lits d'hébergement (2) au pôle d'Elhassania
UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI CHLEF »
Lot n°
« OFFRE TECHNIQUE »

- d) **L'offre financière :**
- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
 - Le bordereau des prix unitaires (B.P.U.), datée, signée et cachetée
 - Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E.), datée, signée et cachetée
- L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3ème enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

Dénomination de l'entreprise
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°02/2022
« Equipement d'une résidence universitaire
1000 lits d'hébergement (2) au pôle d'Elhassania
UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI CHLEF »
Lot n°
« OFFRE FINANCIERE »

Les trois enveloppes indiquées à l'article 12 ci-dessus, comptant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique, fermée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°02/2022
« Equipement d'une résidence universitaire
1000 lits d'hébergement (2) au pôle d'Elhassania
UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI CHLEF »
Lot n°
A ne pas ouvrir que par la commission ouverture et évaluation des offres

- Cette enveloppe doit être transmise à l'adresse suivante :
- VICE RECTORAT CHARGE
DU DEVELOPPEMENT, DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
BUREAU N° 2, ETAGE, RECTORAT -
UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI OULED FARES - CHLEF -**
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacité minimale dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
 - La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 13H00.
 - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
 - La date d'ouverture des plis aura lieu à la date de dépôt des offres à 13H00.
 - Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres énumérées de trois (03) mois à compter de la date des dépôts des offres.
 - N.B.: Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture de la dossier candidature, offre technique et offre financière des plis au niveau de Rectorat de l'Université.

VOLLEY-COUPÉ D'ALGÉRIE

Préparation "perturbée" du WA Tlemcen avant les huitièmes de finale

La direction du WA Tlemcen de volley-ball a déploré mercredi les "conditions difficiles" dans lesquelles s'entraîne son équipe seniors (hommes) en vue de ses prochaines échéances.

Cela fait suite à la fermeture de la salle omnisports relevant de l'office du parc omnisport de la wilaya de Tlemcen "pour absence de l'éclairage et d'eau", a déclaré, à l'APS, le président de la section volley-ball du WAT, Hakim Benabdellah.

Cette situation a perturbé la préparation des volleyeurs des "Zianides" qui ont été contraints de modifier leur programme de préparation en prévision des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, prévus vendredi et au cours desquels ils affronteront l'OMK El Milia. "Nous étions dans l'obligation de remplacer les deux séances d'entraînement programmées à l'OMS de Tlemcen par deux sessions de condition physique effectuées dans une salle de musculation à Tlemcen, avant de se rabattre hier sur la salle de la commune d'Al Hanaya (10km de Tlemcen), sauf que l'éclairage dans cet équipement est défaillant", s'est plaint le même responsable.

La directi on du WAT a toutefois reçu des assurances de la part de son



homologue de l'OMS de Tlemcen pour régler le problème d'éclairage et de l'eau "dans les prochaines heures", selon Benabdellah qui va devoir ainsi pousser un ouf de soulagement vu

que cette même salle abritera les 22 et 23 avril en cours le deuxième tournoi "play-off" du championnat d'Algérie de Nationale 1.

Lors du premier tournoi, joué le week-end der-

nier à Bordj Bou Arreridj, le "Widad" a gagné son premier match face à la JSC Ouled Adouan (3-1), avant de s'incliner lors du second devant le MCA (3-2).

Les "Zianides", qui pointent à la 3e place avec 4 points, affronteront lors du deuxième tournoi "play-off" à Tlemcen, le PO Chlef (6e, 2 pts) et le NRBB Arreridj (1er, 6 pts), respectivement. Le troisième et dernier tournoi, lui, est prévu en mai prochain à Oran dans le cadre des événements expérimentaux (Test-Events) en vue de la 19e édition des Jeux méditerranéens que va accueillir la capitale de l'Ouest du 25 juin au 6 juillet 2022.

Le programme des huitièmes de finale

Programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball, seniors messieurs, prévus vendredi et samedi sur terrain neutre:

Vendredi :

A Bouira : NA Hussein-Dey - JSC Ouled Adouan (22h00)

A B.B Arreridj : NC Béjaia - O Ain Mlila (22h00)

A El Eulma : ES Tadjenanet - ES Sétif (22h00)

A Tadjenanet : ES El Eulma - CAS Theniet el Abed (22h00)

A Boumerdes : CRB Omaria - O El-Kseur (22h00)

A Constantine : NRB Ourmes - NR Bordj Bou Arreridj (23h00)

A Blida : OMK El-Milia - WA Tlemcen (23h30)

Samedi :

PO Chlef - EF Ain Azel (22h30).

VOLLEY-BALL - COUPE D'ALGÉRIE (DAMES)

NR Chlef-MB Bejaia, une finale avant la lettre

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de volley-ball (dames), prévus vendredi soir sur terrain neutre, seront dominées par l'afiche opposant le NR Chlef (finaliste de la dernière édition) au MB Bejaia, inattaquable depuis le début de saison. Vainqueurs devant les tenantes du trophée depuis 2008, le MC Alger (3-0) en quart de finale, les volleyeuses

du MBB partent avec les faveurs des pronostics face aux filles de Chlef, qui ont éliminé un autre club de Bejaia, en l'occurrence l'ASW Bejaia (3-1).

La seconde demi-finale offre un "derby bejaoui" qui mettra aux prises le RC Bejaia au WA Bejaia et dont le vainqueur éternisera sa première finale de son histoire.

Le RC Bejaia et le WA Bejaia, se sont qualifiés au dernier carré en s'imposant respectivement, devant le CRR Toudja et la JSN El Hamri sur le même score de 3 sets à 0.

Programme des demi-finales /

Vendredi 15 avril 2022: (22h00)

A Blida : NR Chlef - MB Bejaia

A Bejaia : RC Bejaia - WA Bejaia .

HANDBALL - CAN-2022 (PRÉPARATION)

La sélection algérienne en stage en Egypte jusqu'au 18 avril



La sélection algérienne de handball, seniors messieurs, a entamé lundi un stage de préparation au Caire qui s'étalera jusqu'au 18 avril, en prévision des prochaines compétitions internationales, dont les Jeux méditerranéens (25 juin-6 juillet) et le Championnat d'Afrique des nations, prévu du 11 au 18 juillet en Egypte, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

"Ce stage sera ponctué par deux matchs amicaux face à la sélection égyptienne, prévus les 14 et 16 avril", ajoute le communiqué de la FAHB, publié lundi soir sur la page Facebook de l'instance.

Le staff technique national conduit par le sélectionneur Rabah Gherbi a convoqué 19 joueurs pour ce stage qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de Sept national aux prochains rendez-vous internationaux. Prévus initialement au Maroc, le Championnat d'Afrique des nations 2022 se déroulera finalement du 11 au 18 juillet en Egypte, a annoncé la Confédération africaine de la discipline.

Liste des joueurs convoqués pour le stage au Caire du 11 au 18 avril : Yahia Zemouchi, Riad Chahnour, Reda Arib, Messaoud Berkous, Zoheir Naim, Ali Boulahssa, Mostapha Hadj Sadok, Abdelkader Rahim, Ayoub Abdi, Khelifa Ghodbane, Walid Badi, Islam Khalil, Aziz Bouhal, Hamza Remili, Mohamed Hachemi, Nabil Sadoun, Alaeddine Hadidi, Oussama Boudjenah, Jean Raphael Khermouche.

JM ORAN-2022

Réouverture de la salle OMS d'Arzew après trois ans de fermeture

La salle Omnisport (OMS) d'Arzew a été réouverte dans la soirée de mardi après trois années de fermeture pendant lesquelles elle a subi d'importants travaux de restauration en prévision de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM) prévue l'été prochain à Oran. La remise en service de cette infrastructure sportive d'une capacité d'accueil de 3.000 places a été rehaussée par la présence des autorités locales de la wilaya et de la ville d'Arzew, à leur tête le président d'APW d'Oran, Mohamed Chalabi, qui a mis en exergue "cet important acquis", se réjouissant au passage de l'état d'avancement des préparatifs des JM qu'il a qualifié de "très encourageant".

Pour sa part, le chef de la daïra d'Arzew, Aziz Azzedine a assuré que la salle OMS est désormais "prête à 100% pour accueillir les compétitions officielles", remerciant au passage les autorités de la wilaya "qui ont contribué financièrement dans les opérations de réhabilitation de cet équipement".

Pour sa part, le directeur local de la jeunesse et des sports, Yacine Siefi, a estimé que la réhabilitation de l'OMS d'Arzew constitue une "plus-value" pour le mouvement sportif oranais en particulier et national en général.

Il a, en outre, mis en relief la qualité du nouveau tapis de cette salle de marque "Gerflor (9 mm) de dernière génération et aux normes internationales", rappelant qu'il s'agit du même modèle de tapis sur lequel se sont déroulées, en janvier dernier, les rencontres du championnat d'Europe de handball, domiciliées en Hongrie et Slovaquie.

A l'occasion de la réouverture de l'OMS d'Arzew, un match de gala a été organisé opposant la formation locale de handball, l'ES Arzew au MC Oran, deux équipes qui se préparent à disputer les Play-Down du championnat d'Algérie d'excellence (hommes).

Cette salle, dont les travaux de mise à niveau ont touché, outre son tapis, les vestiaires, les tribunes et l'étalement, accueillera, lors des JM (25 juin-6 juillet), les tours éliminatoires de la petite balle, rappelle-t-on.

APS

JEUX MÉDITERRANÉENS

Deux bureaux de poste mobiles au complexe olympique

Deux bureaux de poste mobiles seront ouverts au niveau du nouveau complexe olympique d'Oran, en prévision des Jeux méditerranéens qu'abritera la wilaya l'été prochain, a-t-on appris mardi de l'unité d'Algérie Poste.

Le directeur d'unité, Benosmane Bendahbia a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ses services préparaient activement l'ouverture de deux bureaux postaux devant assurer toutes les prestations postales et financières au même titre qu'un bureau de poste quelconque, soit une semaine avant le coup d'envoi des JM. Ils doivent assurer un travail en continu pendant toute la durée de cette manifestation sportive.

Cette opération, qui sera matérialisée au niveau du complexe olym-



pique et du village méditerranéen permet de consolider les prestations qu'offrent les bureaux de poste fixes inclus dans des emplacements proches des installations sportives qui abriteront les JM. L'unité d'Algérie Poste d'Oran participera, d'autre part, à des activités de promotion des Jeux méditerranéens programmées par les services de la wilaya d'Oran, en coordination avec le comité na-

tional d'organisation de cette manifestation à travers des travaux d'embellissement du siège de la "Grande poste", sise au boulevard "Mohamed Khemisti" au centre-ville d'Oran. Les travaux d'embellissement de cette structure seront entamés la semaine prochaine pour être fin prêts avant le coup d'envoi de ce rendez-vous sportif méditerranéen au mois de juin prochain.

Appeler que le siège de la "Grande Poste", sis à la rue "Mohamed Khemisti", est considéré comme un monument historique de la ville d'Oran, édifice qui a fait l'objet en 1949 d'une attaque menée par un commando appartenant à l'Organisation spéciale (OS), pour subtiliser de l'argent de son coffre-fort, dans le but de financer la lutte armée contre le colonisateur français.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 FINALE ALLER) CR Belouizdad-WA Casablanca, ES Sétif-ES Tunis : les Algériens pour une option

L'ES Sétif et le CR Belouizdad, engagés en quarts de finale de la Ligue des champions livreront deux chauds derby maghrébins au stade du 5-juillet (Alger), respectivement face à l'ES Tunis (vendredi 22h00) et contre le Wydad de Casablanca (samedi 22h00), avec l'ambition de prendre une option sur la qualification avant la seconde manche.

L'Entente sétifienne, ayant terminé la phase de poules à la 2^e place de son groupe (D), aura la lourde tâche d'affronter une grosse cylindrée africaine, plusieurs fois vainqueurs de la compétition, et qui a terminé à la première place de son groupe (C) avec 14 points, devant le CRB (11 points).

La mission ne sera pas aisée pour le représentant algérien qui semble mal en point, ces dernières semaines, lui qui reste sur deux défaites en championnat de Ligue 1, avant de renouer mardi soir avec le succès face au MC Alger (2-1) pour le compte de la 25^e journée du championnat. Des difficultés qui se sont accentuées avec le départ de l'ex entraîneur, Nabil Kouki.

Néanmoins, la formation sétifienne, une habituée des compétitions continentales et ancienne détentrice du titre de champion d'Afrique, espère confirmer face à l'ES Tunis.

Pour cela, ses joueurs doivent sortir le grand jeu et savoir gérer le match.

En face, l'adversaire tunisien ne viendra pas en victime expiatoire, lui qui a le vent en poupe, en témoigne sa bonne santé en championnat de Tunisie où l'EST a assuré sa qualification aux Play-offs à la faveur de son large succès à domicile devant l'US Tataouine (3-0) le week-end dernier.

Les hommes de Radhi Jaïdi se sont imposés grâce à un doublé de Mohamed Ali Ben Hammouda (15 et 51) et un autre but de Raed Fedaa (86) leur permettant de conforter leur leadership avec 24 points et de décrocher le premier billet pour le prochain tour. Face à l'ESS, Les joueurs de l'Espérance de Tunis dont plusieurs algériens fouleront à nouveau la pelouse du stade 5-juillet, où ils avaient précédemment affronté, en phase de poules, leurs homologues du CR Belouizdad (0-0 à l'aller et victoire de l'EST à Tunis 2-1). Le match aller ESS - EST sera dirigé par l'arbitre expérimenté Sud-africain Victor Gomez.

CR Belouizdad: franchir le cap du WA Casablanca

Pour son deuxième quart de finale de suite dans cette prestigieuse compétition, le CRB entend cette fois-ci, passer le cap de son adversaire du jour, le Wydad de Casablanca, même si la mission est loin d'être une sinécure face à une solide formation, déjà détentrice de la Ligue des champions d'Afrique et qui dominé sa phase de poules. Lors de la précédente édition, le CRB avait été éliminé en quart de finale par l'ES Tunis, après une défaite aux tirs au but. Lors de la phase poule, le CR Belouizdad a terminé 2^e de son groupe (C) avec 11 points, alors que le Widad

de Casablanca a terminé leader du groupe D avec 15 points. Le Chabab de Belouizdad, leader incontesté du championnat d'Algérie de Ligue 1, a réalisé une sacrée performance mardi soir en allant damer le pion à son dauphin la JS Saoura (1-0) pour porter son avance à neuf points et deux matchs de plus à disputer. De son côté, le Wydad de Casablanca a obtenu samedi dernier sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe du Trône, en battant le Chabab Mohammadia (SCCM) par 3 buts à 2, grâce à un doublé d'Ayman El Hassouni (30e et 67e) et Jalal Daoudi (82e).

Le match CR Belouizdad - Wydad Casablanca sera dirigé par l'arbitre Pacifique Ndabihawe-



Le match CR Belouizdad - Wydad Casablanca sera dirigé par l'arbitre Pacifique Ndabihawe-
nimana du Burundi. Les quarts de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique sont prévus les 15 et 16 avril, tandis que les matches retour doivent se jouer les 22 et 23 avril.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (25^e JOURNÉE) Solide leader, le Chabab écrase tout, même le dauphin

Le CR Belouizdad, le champion d'Algérie en titre, a franchi un grand pas vers un troisième sacre d'affilée en ramenant une précieuse victoire de son périlleux déplacement chez son dauphin, la JS Saoura, qu'il a dominée (1-0) mardi soir pour le compte de la 25^e journée de Ligue 1, ayant vu l'ES Sétif remporter l'autre duel au sommet de cette journée, en battant le Mouloudia d'Alger (2-1).

Le club de Bêchar pensait avoir plus ou moins limité les dégâts en concédant un nul vierge à domicile.

Mais à la 89', le fraîchement incorporé Bouras a surgi tel un diable, pour inscrire un but assasin, qui offre pratiquement un troisième titre consécutif au Chabab.

En effet, grâce à ces trois nouveaux points, qui comptent pratiquement doubles, les Rouge et Blanc portent leur capital à 52 unités, soit à neuf longueurs d'avance sur leur adversaire du jour.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, la JSS n'a pas raté que l'occasion de gagner un peu de terrain sur le leader, mais elle s'est également faite rejoindre au classement général par le Paradou AC, qui s'est assez facilement imposé devant le mal-classé RC Relizane (3-0).

Des réalisations signées Benbouali (35', 70') et Bouzok (74'), soit du tandem Paciste le plus prolifique cette saison, avec un total cumulé de vingt-six buts en championnat.

De son côté, l'Aigle noir sétifien n'a eu besoin que d'une minute pour trouver le chemin des filets, grâce à Djahnit (1-0), avant de recevoir un cadeau inespéré de la part de Ghazala, auteur d'un but contre son camp à la 57'.

Un coup du sort qui a sonné la charge du "Doyen", ayant commencé par obtenir un pénalty à la 88', sauf que le jeune gardien sétifien, Ferrahi, a réussi à le détourner avec brio.

Une intervention réussie qui cependant n'a pas suffi à tempérer l'ardeur des Vert et Rouge, car ayant littéralement mis le feu en fin de match, avant de voir leur efforts récompensés par une réduction du score méritée, signée Abdelhafid (90'+3).

Une bonne fin match qui cependant n'a pas suffi à éviter le pire au Doyen, car après sa défaite au stade du 8-Mai 1945, il se voit obligé de céder sa troisième place au Para-

dou, pour se retrouver désormais au pied du podium (4e/42 pts).

Un peu plus tôt dans l'après-midi, c'est l'Olympique de Médéa qui a réussi une bonne affaire, en engrangeant trois précieux points dans la course au maintien, après sa victoire à domicile contre le CS Constantine (2-1).

L'OM a fait la différence grâce à Gagaâ (49') et Baâli (66'), avant de vivre une grosse frayeur en fin de match, car le CSC a réussi à réduire le score par Mebarakou (88') alors qu'il restait encore du temps à jouer, surtout en incluant le temps additionnel.

Mais armés d'une grande volonté de survie parmi l'élite, les locaux ont bien tenu le coup, et ont réussi à préserver leur avantage jusqu'au coup de sifflet final.

Malgré cette importante victoire, le club de Médéa reste premier reléguable, avec 25 unités, alors que les Sanafirs restent solidement accrochés à leur sixième place, avec 40 points.

Autre victoire importante dans la course au maintien, celle du NA Hussein-Dey, qui a dominé la lanterne-rouge WA Tlemcen (3-1), grâce notamment à Meddahi, sur pénalty à la 22', Boussalem (40') et Yaya (77'), alors que Ouassini avait sauvé l'honneur pour les Zianides à la 51'.

Un succès qui permet au Nasria de revenir à seulement quatre longueurs de l'OM et de croire par la même occasion à la possibilité de se sauver du purgatoire d'ici la tombée de rideau.

De son côté, le WA Tlemcen, dernier avec seulement dix unités au compteur, semble avoir déjà perdu tout espoir de se maintenir.

Contrairement au CRB, au PAC, au NAHD et à l'OM, le RC Arbaâ n'a pas su tirer profit de cette 25^e journée, puisque le NC Magra est venu lui imposer le nul sur son propre terrain (1-1).

Une bien mauvaise affaire pour les Bleu et Blanc, qui restent scotchés à leur deuxième place, avec 28 points.

Soit à cinq longueurs de leur adversaire du jour (11e/33 pts).

Les péripiétés de cette 25^e journée se clôtureront mercredi, avec le déroulement des trois derniers matchs inscrits à son programme, avec en tête d'affiche le duel USM Alger - ASO Chlef, entre le septième qui reçoit son poursuivant direct au classement

général. A suivre également le choc US Biskra - MC Oran, et qui s'annonce décisif pour le club d'El Hamri dans la perspective du maintien, car il occupe actuellement la 14^e place, avec seulement deux longueurs d'avance sur l'Olympique de Médéa, le premier club reléguable. Enfin, la JS Kabylie (4e/40 pts) sera en déplacement chez l'HB Chelghoum-Laid (13e/27 pts).

Ligue 1 algérienne (25^e journée) : résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football à l'issue des matchs disputés mardi pour le compte de la 25^e journée, qui se poursuivra mercredi :

Mardi, 12 avril :

- NA Hussein-Dey - WA Tlemcen 3-1
- Olympique de Médéa - CS Constantine 2-1
- RC Arbaâ - NC Magra 1-1
- JS Saoura - CR Belouizdad 0-1
- ES Sétif - MC Alger 2-1
- Paradou AC - RC Relizane 3-0

Mercredi, 13 avril :

- A Chelghoum-Laid : HB Chelghoum-Laid - JS Kabylie (15h45)
- A Bologhine : USM Alger - ASO Chlef (22h00)
- A Biskra : US Biskra - MC Oran (22h00)

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	52	23
2). JS Saoura	43	23
→). Paradou AC	43	25
4). MC Alger	42	25
5). JS Kabylie	40	23
→). CS Constantine	40	25
7). USM Alger	38	24
8). ES Sétif	37	23
9). ASO Chlef	34	24
10). US Biskra	33	24
→). NC Magra	33	25
12). RC Arbaâ	28	24
13). MC Oran	27	23
→). HB Chelghoum-Laid	27	24
15). O. Médéa	25	25
16). NA Hussein-Dey	21	25
17). RC Relizane	16	25
18). WA Tlemcen	10	24

ALGÉRIE (U23)

26 joueurs convoqués pour le stage d'Alger

Vingt-six (26) joueurs de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) ont été convoqués pour le stage, prévu du 13 au 16 avril au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), indique mardi la Fédération algérienne (FAF).

Le sélectionneur national, Noureddine Ould Ali, a convoqué 26 joueurs pour ce deuxième stage d'évaluation de 4 jours, en présence des joueurs évaluant uniquement au championnat local, précise la FAF.

La sélection des U23 avait effectué un premier stage de préparation, ponctué par deux jogos amicaux face à son homologue mauritanienne à Nouakchott.

Lors du premier match, les Olympiques se sont inclinés face aux espoirs mauritaniens (1-0), avant de se contenter du nul (0-0) lors de la seconde rencontre.

Les U23 préparent les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont la première tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain.



La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer. Le tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

Liste des joueurs convoqués :

El Badaoui Mohamed-Fayal (JS Saoura), Be lkhadem Mohamed, Toul Kheireddine (CR Belouizded), Temine Mounder, Berkat Oussama (CS Constantine), Benyouf Zouheir (Chelghoum Laid), Minzla Abdelkader (USM Bel-Abbès), Reguieg Mohamed-Imad (MC Oran), Bendoula Mohamed-Ali, Gasmi Bouzid, Baouche Boubekeur (MC Saïda), Medjaji Mohamed, Sryer Boualem (ASO Chlef), Yacoubi Mohamed El Yamine, Bouzekri Oualla Mounthir, Serguine Belkacem (MC Alger), Amiar Walid, Serradj Fouad (RC Arba), Belhadj Kacem Mohamed-Riad, Talbi Ilyes (WA Tlemcen), Mancor Abdeljalil, Boukerma Mohamed (Paradou AC), Benarra Aïmed, Nait Salem Massinissa, Lamri Massinissa (JS Kabylie), Thamer Nizar (US Biskra).

FIFA

Platini et Blatter jugés en juin en Suisse pour escroquerie

L'ancien président de la Fifa Sepp Blatter et l'ex président de l'UEFA Michel Platini seront jugés du 8 au 22 juin en Suisse pour escroquerie dans l'affaire de paiement suspect qui les a placés depuis 2015 au ban du football mondial, a annoncé mardi le Tribunal pénal fédéral.

Les deux anciens dirigeants, également poursuivis pour gestion déloyale, abus de confiance et faux dans les titres,

sont soupçonnés d'avoir "obtenu illégalement, au détriment de la Fifa, un paiement de 2 millions de francs suisses" (1,8 million d'euros) "en faveur de Michel Platini", précise la juridiction basée à Bellinzona (sud-est). Le triple Ballon d'Or a conseillé Sepp Blatter entre 1998 et 2002, lors du premier mandat du dirigeant suisse à tête de la Fifa, selon un contrat écrit signé en 1999 et convenant d'une rémunération annuelle

de 300.000 francs suisses, "facturée par M. Platini et intégralement payée par la Fifa", rappelait début novembre le parquet suisse.

Or en 2011, "plus de huit ans après la fin de son activité de conseiller", l'ex-capitaine des Bleus "a fait valoir une créance de 2 millions de francs suisses", acquittée par l'instance du football "avec le concours" de Sepp Blatter, et jugée "sans fondement" par l'accusation.

Les deux hommes martèlent depuis le début de l'enquête qu'ils avaient oralement décidé d'un salaire annuel d'un million de francs suisses pour ce travail de conseiller, sans que les finances de la Fifa n'en permettent à l'époque le règlement à Michel Platini, et assurent avoir simplement réglé le solde avec retard. L'escroquerie simple est passible de cinq ans de prison "ou d'une peine pécuniaire" en droit suisse.

La Fifa lance une plateforme vidéo de matches et d'archives

La Fifa a lancé mardi une plateforme en ligne gratuite de diffusion de matches en direct, de contenus dédiés, de jeux et d'archives des Coupes du monde, un service initialement disponible en cinq langues et destiné notamment à mettre en valeur le football féminin. La plateforme, baptisée "Fifa+", doit héberger "des matches en direct de championnats du monde entier, des jeux interactifs, des actualités, des informations sur les compétitions, des contenus vidéos inédits (...), des récits de football masculin et féminin véritablement internatio-



naux", détaille la fédération internationale dans un communiqué. La Fifa promet ainsi la diffusion chaque année de "l'équivalent de 40.000 matches en direct" issus de tous les continents, dont 11.000 matches de football féminin. Au lancement du service, 1.400 rencontres par mois seront diffusées. La plateforme propose aussi l'intégralité des archives de la Coupe du monde, masculine et féminine, "soit plus de 2.000 heures d'enregistrements", que ce soit sous la forme de matches complets ou de résumés.

MONDIAL-2022

L'Iran annonce la gratuité des visas pour les spectateurs en provenance du Qatar

L'Iran a décidé mercredi de rendre gratuit les visas pour les voyageurs en provenance du Qatar où ils viendront assister à des matches de la Coupe du monde de football 2022.

"Le Conseil des ministres a convenu de rendre gratuits les visas pour les spectateurs de la Coupe du monde 2022 au Qatar qui demandent à se rendre en Iran", a indiqué le porte-parole du gouvernement iranien Ali

Bahadori-Jahromi sur son compte Twitter. "Cette décision vise à encourager les touristes à se rendre en Iran lors du Mondial et y stimuler l'industrie du tourisme", a-t-il ajouté. Cette déclaration intervient après que le ministre qatari des Transports, Jassim bin Saïf al-Sulaiti, a été reçu dimanche et lundi sur l'île iranienne de Kish, située dans le Golfe.

Lors du déplacement du res-

pensible qatari, ont été signés six accords de coopération portant le nombre quotidien de vols entre les deux pays de 72 à 200, selon l'agence officielle Irna.

M. al-Sulaiti a visité le terminal passager de l'aéroport international de Kish en construction, ainsi que le port de commerce et de passager et la cité olympique érigée sur l'île, a précisé l'agence. La coopéra-

tion accrue vise à faciliter le séjour sur l'île de Kish, située à 40 minutes de vol ou à six heures de bateau de Doha.

Cette île de 92 km², située dans le Golfe à 270 km de Doha, compte 42.000 habitants, selon l'Irna.

L'Iran s'est qualifié fin janvier pour la phase finale de la Coupe du monde qui se déroulera au Qatar du 21 novembre au 18 décembre.

MC SAIDA

Le corps du président du club Mohamed Messaïdi inhumé

Le corps du président du club amateur du Mouloudia club de Saïda (MCS) de football (ligue 2), Mohamed Messaïdi, décédé dans la nuit de lundi à mardi à l'âge de 55 ans suite à une longue maladie, a été inhumé, ce mardi, au cimetière "Errabaa" de Saïda.

L'enterrement s'est déroulé en présence du wali de Saïda, Abdelaziz Djouadi, des autorités locales civiles et militaires et une foule de citoyens.

A l'occasion, le wali a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt.

Le vice-président de la Fédération algérienne du football (FAF), Yacine Benhamza a présenté, au nom de l'instance fédérale, ses condoléances à la famille du défunt.

Il a souligné que la mort de feu Mohamed Messaïdi est une perte pour la famille du Mouloudia de Saïda et la famille sportive.

Pour rappel, le défunt Mohamed Messaïdi a été élu président du club amateur MC Saïda de football en 2016, puis réélu pour un deuxième mandat, l'an dernier.

CLASSEMENT IFFHS

Trois clubs algériens dans le top 10 africain

Trois clubs évoluant en Ligue 1 algérienne de football font partie des dix meilleurs clubs africains, selon le classement publié par la Fédération internationale de l'histoire du football et des statistiques (IFFHS) pour la période, allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

Le CR Belouizdad, double champion en titre d'Algérie, occupe la troisième place du podium.

Le Chabab qui a gagné 19 positions par rapport au dernier classement, est devancé par Al-Ahly du Caire (1er) et Raja Casablanca (2e).

A l'international, le club algérien pointe au 59e rang, 9 positions derrière l'Olympique Lyonnais, l'Olympique de Marseille et Napoli, tous 50e.

La JS Kabylie, deuxième représentant de la Ligue 1, occupe la 9e place africaine, alors que l'ES Sétif pointe juste derrière, au 10e rang.

Les deux équipes se trouvent, respectivement, à la 118e et à la 128e place, dans le classement mondial.

Outre CRB, JSK et l'ESS, la JS Saoura, elle aussi, figure dans ce classement. Occupant la deuxième place de Ligue 1, le club de Béchir pointe à la 14e place africaine (168e mondiale).

Real : le nouveau record de Benzema !

Cela ne fait plus l'ombre d'un doute, Karim Benzema (34 ans) se trouve dans la forme de sa vie ! Ce mardi encore, l'attaquant du Real Madrid a pointé le bout de son nez pour offrir la qualification en demi-finale de Ligue des Champions aux Merengues contre Chelsea (3-1, 2-3 a.p.), grâce à un joli but de la tête.

Une 12e réalisation en 9 matchs de C1 pour le natif de Bron cette saison et un nouveau record pour l'ancien Lyonnais. En effet, comme le souligne le statisticien Opta, aucun joueur français n'avait jusque-là atteint un tel palier en Coupe d'Europe.



CHELSEA Lukaku a contacté le PSG

Recruté pour 113 millions d'euros l'été dernier en provenance de l'Inter Milan, l'avant-centre Romelu Lukaku (28 ans, 20 matchs et 5 buts en Premier League cette saison) se trouve en situation d'échec à Chelsea. Ainsi, lors du prochain mercato, l'international belge va déjà chercher à quitter les Blues. Et d'après les informations du tabloïd britannique The Sun, les représentants de l'ancien Milanais ont contacté le Paris Saint-Germain. Sans surprise, le vice-champion de France en titre incarne l'un des rares clubs à pouvoir assumer une telle opération sur le plan financier. Mais l'actuel leader de la Ligue 1 peut-il avoir un réel intérêt pour Lukaku ? Même dans l'hypothèse d'un départ de Kylian Mbappé, en fin de contrat en juin, le PSG semble plutôt s'orienter vers un profil plus jeune comme le talent du Benfica Lisbonne Darwin Nunez.

MANCHESTER UTD Un salaire XXL proposé à Pogba

En fin de contrat en juin prochain, Paul Pogba (29 ans, 25 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a reçu une offre de prolongation XXL de la part des dirigeants de Manchester United. Selon le Daily Mirror, ces derniers ont proposé au milieu de terrain français un salaire hebdomadaire estimé à 480 000 euros. Celui-ci pourrait grimper jusqu'à 600 000 euros avec certaines primes.

Une rémunération bien supérieure à ce qu'il touche actuellement (350 000 euros par semaine). S'il venait à accepter ce nouveau bail, dont la durée n'a pas filtré, l'ancien métronome de la Juventus deviendrait le deuxième joueur le mieux payé du club derrière Cristiano Ronaldo.

Dans le même temps, le média anglais précise que le vestiaire a du mal à accepter que la direction propose un tel contrat au Bleu, peu performant et abonné à l'infirmerie depuis deux ans. Un dossier qui pourrait fracturer un groupe très fragile depuis plusieurs mois.

REAL MADRID Ancelotti et la magie du Bernabéu

Comment expliquer le fait que le Real Madrid ait encore réussi à remonter deux buts pour finalement se qualifier face à Chelsea (2-3 ap, 3-1) mercredi, dans le cadre des quarts de finale retour de la Ligue des Champions ? Car cette compétition fait partie de son ADN, tout d'abord, parce que le coaching a été bon et aussi parce que la rencontre s'est tenue au Santiago Bernabéu, a tenu à rappeler Carlo Ancelotti.

"On se qualifie parce qu'on a eu plus d'énergie qu'eux à la fin pour rester en vie. Les changements, je les ai faits uniquement dans ce but-là : mettre plus d'énergie. L'équipe a beaucoup souffert, mais tous ont résisté. La débauche d'énergie de Chelsea a été énorme dans leur pressing, et c'est cela qui nous a donné l'avantage dans la prolongation. Après avoir été menée 2-0, l'équipe a connu une baisse psychologique. Mais la magie du Santiago Bernabéu aide les joueurs, a reconnu le coach madrilène. C'est inexplicable. Ça te pousse à ne jamais te rendre. Je suis très heureux d'arriver en demi-finale avec ce groupe. En souffrant beaucoup, certes. Mais plus on souffre, plus je suis heureux."



MANCHESTER CITY Håland, un dossier à 295 millions d'euros ?

Il ne s'agit pas d'un secret, Manchester City se trouve dans la course pour recruter l'avant-centre du Borussia Dortmund Erling Håland (21 ans, 25 matchs et 23 buts toutes compétitions cette saison) cet été. En concurrence avec le Real Madrid sur ce dossier, le champion d'Angleterre en titre compte bien sortir le chèque pour parvenir à convaincre l'international norvégien. Outre un transfert estimé à 75 millions d'euros, soit le montant de sa clause libératoire, les Citizens ont déjà proposé au prodige du Bvb un contrat de 5 ans avec un salaire annuel fixé à 30 millions d'euros et des primes évaluées à 70 millions d'euros pour ses représentants, selon le journaliste de Sky Italia Gianluca Di Marzio. Au total, Manchester City se montre donc prêt à investir plus de 295 millions d'euros pour s'attacher les services d'Håland.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

MAROC

L'Algérie condamne énergiquement les assassinats commis par le Maroc contre des civils de trois pays de la région

L'Algérie a condamné "énergiquement les assassinats ciblés commis au moyen d'armes de guerre sophistiquées" par le Maroc, en dehors de ses frontières contre des civils de trois pays de la région, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"L'Algérie condamne énergiquement les assassinats ciblés commis au moyen d'armes de guerre sophistiquées par le Royaume du Maroc, en dehors de ses frontières internationalement reconnues, contre des civils innocents, ressortissants de trois pays de la région", selon le communiqué.

"Ces pratiques belliqueuses s'apparentent à des actes répétitifs de terrorisme d'Etat et prennent les caractéristiques d'exécutions extrajudiciaires passibles de poursuites devant les organes compétents du système des Nations unies. Cet acharnement



contre des civils à travers des homicides intentionnels et prémédités constitue une violation systémique grave du droit humanitaire international qui doit être vigoureusement dénoncée et résolument dissuadée", ajoute le mi-

nistère. Le communiqué relève que "cette fuite en avant de la puissance occupante marocaine constitue un défi persistant à la légalité internationale et expose la région à des développements particulièrement dangereux".

La même source fait observer que l'"aventurisme que portent les visées expansionnistes" du Royaume du Maroc doit interpellier le Conseil de sécurité des Nations unies ainsi que l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, "dont la mission et les efforts d'apaisement se trouvent sérieusement hypothéqués par ces atteintes graves et répétées à la sécurité dans les territoires sahraouis occupés et leur voisinage immédiat avec des risques sérieux de dérives régionales potentiellement périlleuses".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Réception juin prochain de 11.000 lits au pôle universitaire technologique de Sidi-Abdellah (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a annoncé mardi à Alger la réception en juin prochain de 11.000 lits au pôle technologique de Sidi-Abdellah (Alger Ouest).

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite d'inspection aux différentes structures du pôle universitaire technologique ainsi qu'à deux résidences universitaires pour filles à Ouled Fayet, M. Benziane a fait état de "11.000 lits qui seront réceptionnés juin prochain en prévision de la rentrée universitaire (2022/2023). Dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement supérieur a mis l'accent sur "le suivi

permanent pour le respect des délais de livraison des projets avant la prochaine rentrée universitaire", adressant une série d'instructions aux responsables du pôle ainsi qu'aux entreprises de réalisation à l'effet de "pallier les lacunes enregistrées en temps opportun pour éviter le retard".

Il a appelé également au "parachèvement des travaux restants pour permettre l'entrée en service du pôle à la prochaine rentrée universitaire, notamment sur le plan pédagogique". Par ailleurs, M. Benziane a souligné l'importance "d'initier un dialogue avec les étudiants sur la qualité des prestations, de combler les lacunes et d'adopter une approche

participative avec eux". Répondant à une question sur la sécurité au niveau des cités universitaires, le ministre a affirmé que son département avait mis en place un programme de travail complet pour la prise en charge de cette question. "La sécurité sera renforcée dans les résidences et les différents établissements universitaires", a-t-il rassuré.

Pour rappel, le ministre s'est enquis du taux d'avancement des travaux de rénovation de la résidence des filles 1 et 2 situées à Ouled Fayet, mettant l'accent sur l'impératif parachèvement des travaux avant la prochaine rentrée et conformément aux normes de qualité.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Présentation du projet de loi fixant les modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a présenté mardi devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi organique fixant les procédures et les modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle. "La Constitution de novembre 2020 a fixé avec précision les attributions de la Cour constitutionnelle et les instances pouvant la saisir et a prévu dans son article 196 que la loi organique détermine les procédures et les modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle", a précisé le ministre.

Le projet de loi présenté tient en compte les dispositions de la Constitution qui a énoncé trois textes régissant le fonctionnement de la Cour constitutionnelle, à savoir les règles relatives à son fonctionnement, son règlement intérieur et la loi organique proposée. Selon l'article 193 de la Constitution, la Cour constitutionnelle est saisie par le président de la République, le président du Conseil de la nation, le président de l'APN, le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas. Elle peut être également saisie par 40 députés ou 25 membres du Conseil de la nation. Le ministre a indiqué que la Constitution a fixé certains domaines dont la saisine de la Cour constitutionnelle revient exclusivement au président de la République. Il s'agit de la saisine relative à la conformité des lois organiques, des ordonnances et du règlement intérieur de chacune des deux chambres du Parlement. Le texte en question est divisé en

trois axes relatifs aux procédures et aux modalités de saisine en matière de contrôle constitutionnel et de contrôle de conformité à la Constitution, les procédures et modalités de saisine en matière de différends entre les pouvoirs constitutionnels et d'interprétation des dispositions de la Constitution, et les procédures et modalités de saisine en matière d'exception d'inconstitutionnalité. Le projet de loi définit également les règles générales auxquelles est soumis le principe d'exception d'inconstitutionnalité conformément à l'article de 195 de la Loi fondamentale, en ce sens que les parties à l'action peuvent être invoquées au niveau des instances ordinaires et administratives et pour la première fois au niveau des instances d'investigation, les juridictions d'appel ou de cassation. Le juge et le parquet ne pouvant pas invoquer les parties systématiquement pour garantir la partialité de la justice. Autre nouveauté apportée par le texte, la possibilité d'invoquer l'exception d'inconstitutionnalité devant le tribunal pénal de première instance et d'appel contrairement aux dispositions de la loi organique en vigueur qui écarte le tribunal pénal de première instance. Le texte énonce aussi que les dispositions du Code de procédure civile et administrative et du Code de procédure pénale s'appliquent devant les juridictions ordinaires devant lesquelles l'exception est invoquée, et ce, dans le but d'éviter tout vide juridique et prendre en considération les autres dispositions procédurales contenues dans le projet de loi.

JUSTICE

Affaire du groupe Benamor : les deux anciens Premiers ministres Sellal et Ouyahia condamnés respectivement à 5 et 4 ans de prison ferme

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné, mercredi, les deux anciens Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, respectivement à 5 et 4 ans de prison ferme dans l'affaire du groupe agroalimentaire Benamor.

Poursuivis pour "dilapidation de deniers publics et abus de fonction aux fins d'octroi d'indus avantages", les deux anciens Premiers ministres ont également été condamnés à une amende d'un (1) million de DA chacun et à verser 100.000 DA de compensation au Trésor public.

L'ancien ministre de l'Agriculture, Rachid Benaissa, a quant à lui, été condamné à deux ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un (1) million de DA. S'agissant des propriétaires du groupe Banamor, Mohamed Laid a été condamné à 8 ans de prison ferme assortis d'une amende de huit (8) millions de DA, tandis que Mohamed El Hadi a été condamné à 7 ans de prison ferme assortis, pour lui aussi de huit (8) millions de DA. L'autre propriétaire Ali Sami a écopé de 5 ans de prison ferme assortis de la même amende. Les frères Benamor étaient poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation dont "blanchiment d'argent et abus de fonction". Les frères Benamor et les personnes morales ont été également condamnés à verser plus de 3 milliards de DA au Trésor public, avec saisie des biens immobiliers, des avoirs et des comptes bancaires de tous les accusés.

APN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

16 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine (MDN)

Seize (16) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (16) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national", souligne le bilan. Selon la même source, "des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 9 quintaux et 13 kilogrammes de kif traité" ont été déjouées par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de

sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, qui ont arrêté également 17 narcotrafiquants durant cette période allant du 6 au 12 avril 2022.

"Seize (16) autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 64 kilogrammes de la même substance ainsi que 97370 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires" dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", ajoute la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP ont intercepté 56 individus et saisi 12 véhicules, 83 groupes électrogènes, 53 marteaux piqueurs, deux (02) détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs

et des outils de détonation, outre des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que "deux (02) individus ont été arrêtés en possession de deux (02) fusils de chasse à Tébéssa et El-Oued". Dans le même contexte, les Garde-frontières "ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 71311 litres à Tébéssa, El-Tarf, Souk Ahras, Bordj Badji Mokhtar et El-Oued, alors que 45 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Béchar, El-Ménéa, Tlemcen et In Amenas". Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.